

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ORAN
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

THESE DE DOCTORAT

ADOLESCENCE, DEVIANCE ET MAL ETRE
Modèles de prise en charge d'adolescents en
difficultés ou la douloureuse naissance du statut de
l'adolescent(e) algérien(ne)

Par SEBAA-DELLADJ Fatima-Zohra

Sous la Direction du Professeur Ahmed Lalaoui

Membres du Jury		
Pr. Ghat Boufelja	Université d'Oran	Président
Oussoukine Abdelhafid	Université d'Oran	Examineur
Mezouar Belahdar	Université de Tlemcen	Examineur
Bachir Mohamed	Université de Tlemcen	Examineur
Bourahla Allal	Université de Bel Abbès	Examineur
Pr. Lalaoui Ahmed	Université d'Oran	Rapporteur

Année universitaire 2010/2011

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION GENERALE.....	5
Les limites d'une approche canonique	6
L'intérêt d'une nouvelle approche	7
Des notions et des désignations problématiques	10
CHAPITRE PREMIER : Famille algérienne : mutation et recomposition	17
1- Les mutations familiales	18
a) Reconfigurations familiales et adolescence	18
b) L'adolescence dans les nouveaux rapports.....	19
c) Mutations et traitement transitionnel	20
2- Mobilité et adolescence.....	21
a) L'impact social	21
b) Des problèmes sous-analysés	22
c) Des catégories évolutives.....	22
Du familial au matrimonial : Distribution nouvelle et codification ancienne.....	23
Rôles et représentations.....	24
Adolescence et famille en devenir.....	25
CHAPITRE DEUXIEME : Adolescence et déviance	31
1- Origine et statut de la notion d'adolescence	32
a) L'adolescence, catégorie sociale récente	32
b) Adolescent en Algérie : situation psychosociologique nouvelle.....	35
2- personnalité et adolescence.....	42
a) Les théories de la personnalité.....	42
b) La notion de développement.....	46
c) La « crise d'adolescence »	49
d) Le développement physique et ses incidences psychologiques	54
e) L'évolution affective	63
f) La socialisation de l'adolescent	68

CHAPITRE TROISIEME : La déviance juvénile entre l'ordre social et l'ordre moral.....	73
1 - Adolescence et déviance	74
a) Adolescence et droit à la participation.....	74
b) Adolescence et normes sociales	77
c) Milieu et « facilitation » de la déviance.....	80
d) Perversion des valeurs, pervertissement des repères	82
2- La délinquance juvénile	83
a) De la quantification du phénomène	84
b) La structure familiale.....	87
c) La vie sociale	89
3- Adolescents en difficultés et prise en charge	92
a) Etude de cas : Centre spécialisé de rééducation (filles Oran)...	93
b) Déviance et psychopathologie	95
c) La notion de rééducation	99
d) Du rôle du psychologue en institution.....	101
CONCLUSION GENERALE.....	104
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	107
ANNEXES	113

AVANT-PROPOS

La rencontre avec les questions de l'adolescence et de la délinquance juvénile, n'est pas le fruit du hasard. Des enseignements et des encadrements d'étudiants dans le cadre de travaux dirigés aussi bien en institution psychiatrique que dans les centres spécialisés de rééducation à Oran, nous ont amenés à leur fréquentation à partir d'un « *ailleurs intérieur* ». Tout d'abord parce que le regard sur ces deux questions, à partir de l'institutionnel, n'est plus celui de l'acteur social concerné et détaché à la fois, mais celui de l'observateur impliqué dans une contexture qui donne à se lire « intimement » ; ensuite le contact avec les adolescents en grande difficulté, déviants ou délinquants, et souvent en situation d'enfermement, laisse apparaître des dimensions insoupçonnées dans l'espace social ouvert.

Tous ceux qui travaillent auprès des jeunes disent avec force, la vulnérabilité des uns et le blindage (apparent ?) des autres, l'ampleur de la tâche et la fragilité des acquis, la lassitude qui parfois les gagnent mais aussi la joie quand une situation se débloque et qu'il se passe quelque chose de constructif.

Plus d'une vingtaine d'années de travail et d'observations passés au sein de ces institutions, nous ont conduits à formuler un certain nombre d'hypothèses et à tenter de les vérifier. Nous en livrons dans le présent travail quelques résultats, qui sont autant de points de départ pour de nouvelles questions.

INTRODUCTION GENERALE

A l'amorce de notre réflexion, notre souci majeur est de cerner de manière optimum, cette catégorie sociale nouvelle en Algérie : *les adolescents*. Mais au fil du temps et grâce aux différents entretiens menés avec les jeunes, leurs familles, leurs enseignants et leurs éducateurs, notre préoccupation focale s'est orientée vers l'exploration de l'existence d'une différence de genre : le traitement juridico-social des comportements déviants et de la délinquance juvénile se fait-il différemment en fonction du sexe ?

Nous distinguerons entre le traitement juridique et le « traitement » social de ce phénomène, mais la question essentielle qui se pose est celle de savoir sur quels critères s'appuient ces traitements différenciés ?

Des observations, se fondant sur une expérience consécutive à plus d'une vingtaine d'années de travail et de réflexion au sein de centres spécialisés de rééducation de jeunes mineurs, mais aussi à l'écoute de jeunes au sein de focus groupes que nous avons tenus au sein de cellules d'écoute et de soutien¹, que ce soit au profit d'association de défense des droits des femmes ou dans le cadre d'études menées pour le compte de l'Unicef², nous ont permis de mettre en exergue la multi complexité du phénomène des

¹ Cellule d'écoute psychologique 1/semaine depuis 5 ans. (Association)

² Coordonnatrice Etude sur les perceptions, valeurs et attitudes des adolescents sur leur droit à la participation (Unicef/Mdcfcf/Crasc 2009)

comportements déviants et de la délinquance juvénile dans notre pays et en particulier chez les adolescentes et jeunes adultes.

Cette multi complexité du phénomène oblige à quitter les cadres théoriques et méthodologiques conventionnels et étriqués pour tenter d'explorer de nouvelles pistes.

Engager une réflexion sur les jeunes en difficultés revient à se questionner sur l'existence de cette catégorie sociale. Parfois surmédiatisés par l'actualité, souvent laissés dans l'ombre, qui sont finalement les jeunes en difficultés ?

Une première partie du travail, consistera à relativiser la situation contemporaine de cette jeunesse et posera les jalons d'une tentative d'explication de ses difficultés à vivre en harmonie dans le contexte social algérien actuel.

Une deuxième partie de l'étude, tentera d'approfondir la réflexion sur les critères de quantification de cette catégorie, car affronter les difficultés, ne revient pas à être en difficulté et c'est même souvent le contraire. Toute épreuve sert à grandir mais encore faut-il pouvoir lui donner un sens.

Les limites d'une approche canonique

Concernant cette tranche d'âge, souvent la communauté scientifique est sollicitée pour analyser et évaluer les politiques publiques plutôt que pour observer les transformations sociales qui affectent les jeunes et surtout l'évolution de la notion de difficulté.

L'inconvénient méthodologique majeur des catégorisations générales, telles que « *adolescence* » et « *délinquance juvénile* »,

est d'occulter les particularités des genres. De faire éclater précisément, les frontières entre le masculin et le féminin, en les réduisant au traitement prévu par le fond juridique commun, qui lui-même se réduit aux dispositions juridiques communes.

La fameuse égalité devant la loi est sensée produire la dilution et ensuite la disparition de la différenciation sexuelle. Égalité illusoire, car les dimensions masculine et féminine du phénomène de la délinquance, ne sont ni perçues ni reçues socialement de la même manière. Cette distinction trouve son illustration dans la séparation des Centres Spécialisés de Rééducation (CSR) par sexe (centres pour garçons et centres pour jeunes filles) et renvoie à la permanence sociale de la différenciation de base qui, elle, demeure fondée sur la différenciation sexuelle.

Cette différenciation est poussée jusqu'au personnel éducatif qui est soit essentiellement féminin, soit essentiellement masculin, selon le cas avec tout de même une certaine nuance à relever : les centres de rééducation pour les garçons voient depuis quelques années l'introduction d'éducatrices en leur sein. Différenciation que le social se charge de reconfigurer constamment en précisant les limites infranchissables pour les deux sexes.

L'intérêt d'une nouvelle approche

Il n'existe pas de définition scientifique de la difficulté, mais pour les chercheurs (H. Lehalle 1995) en sociologie et en psychologie (les autres disciplines sont silencieuses à ce propos), la notion de difficulté est liée à l'adaptation de l'individu à l'offre qui

sert de norme. Par exemple, l'adolescent qui ne s'adapte pas au système scolaire est qualifié d'élève en difficulté.

Notre connaissance de l'adolescent et du jeune en difficulté doit s'appuyer et se construire sur la base de fortes intuitions mais aussi par l'accumulation de savoirs sur les signaux forts. Soit la difficulté est désignée par une manifestation qui procède de l'évidence incontestable : le délit, la toxicomanie, la maladie mentale, la violence manifeste, soit il s'agit d'un ensemble d'éléments diffus dont l'accumulation constitue LA difficulté.

En Algérie, le traitement tant juridique que social, des difficultés des adolescents à s'adapter aux normes sociales, ne va pas se faire de manière indifférenciée pour les filles et les garçons.

Si nous prenons l'exemple de la délinquance juvénile féminine dans notre contexte social, elle continue de faire partie des "*clandestinités*", par une sorte de scotomisation collective, ayant pour effet l'exorcisme social. C'est ainsi que la dilution des sexes dans la globalité "*délinquance juvénile*", offre la possibilité de la submersion et donc de l'occultation des genres auxquels renvoient la délinquance de l'Un (masculin) et de l'Autre (féminin).

En effet, si la délinquance dite masculine, renvoie fondamentalement à des problèmes d'éducation, généralement circonscrits aux défaillances et aux déficiences de l'éducation familiale et scolaire, la délinquance dite féminine renvoie quant à elle, en sus de l'éducation familiale et scolaire, à des déviations de nature morale. On peut admettre qu'un garçon puisse séjourner dans

un centre de rééducation pour son bien et en sortir "plus expérimenté", "corrigé" ou tout simplement "rééduqué", comme le laisse entendre la mission de ces centres. Il en va différemment pour une jeune fille séjournant dans l'un de ces centres, qui se transforme ainsi, en déviante irréversible, charriant une souillure morale indélébile.

Souvent dans le discours des familles, la distinction apparaît nettement : on peut admettre ou reconnaître qu'un garçon séjourne dans un centre pour les "bêtises commises", très rarement pour la jeune fille qui devient ainsi la tache noire, la honte de la famille et est de ce fait, bannie du groupe d'appartenance. Elle devient ainsi doublement fautive : vis à vis de la société et vis à vis du groupe familial. Elle est donc vouée à une double expiation qui transparait à travers sa double absence : son absence physique définitive du groupe familial et son absence entretenue dans le discours du groupe familial à son égard. L'absence de la fille qui séjourne dans un centre de rééducation s'apparente à celle du mort. Et les familles en font souvent le deuil !

A un niveau plus général, dans la symbolique sociale, un centre de rééducation pour jeunes filles est une plaie. Il se situe d'ailleurs, dans la plupart des cas, dans des endroits isolés ou très peu fréquentés et ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune information de quelque nature que ce soit. Pour les voisins immédiats, il s'agit d'un centre de détention pour filles en "danger moral", selon l'expression consacrée.

Des notions et des désignations problématiques

Une des premières difficultés concernant cette nouvelle catégorie sociale que sont les adolescents réside dans leur désignation. Les termes tels que jeune et enfant, sont souvent utilisés à la place d'adolescent (qui n'existe pas en arabe algérien). Ce terme apparaît en arabe classique (Mourahék) dans les études et recherches académiques, mais semble vite être abandonné dans les textes de politique publique ou tout ce qui a trait à l'enfance.³

En Algérie, dès le début des années soixante, c'est-à-dire au lendemain de l'indépendance, une série de textes juridiques concernant la protection de l'enfance et de l'adolescence⁴, est apparue. Jusqu'à l'heure actuelle et à notre connaissance, aucune relecture totale et critique de ces textes n'a été effectuée. Le terrain des réalités socioculturelles multiformes, se charge de les frapper continuellement de caducité. Sont-ils simplement encore adaptés à l'évolution économique, sociale et culturelle de l'Algérie ?

Ces textes vont régir le fonctionnement des institutions de prise en charge de cette frange de la population quand elle se trouve confrontée à des problèmes d'adaptation et d'évolution dysharmonique. Nous nous sommes intéressés au statut de ces centres ou "centres spécialisés de rééducation" : Quelle fonction assument-ils ou n'assument-ils pas ? Que peut bien signifier cette notion de danger moral avec laquelle on place les adolescents au

³ MDCFCF/CREAD/UNICEF : Recherche bibliographique dans le domaine de l'adolescence en Algérie. Alger Juin 2006

⁴ Voir Journal officiel en annexe

sein de ces centres ? Quelle est la nature de son traitement préconisé ? Et enfin quel sens donner à la notion de rééducation ?

La gestion de ces centres a été assurée par différents ministères, en fonction des objectifs du moment et de la politique publique de prise en charge du phénomène : Ministère des affaires sociales, Ministère de la jeunesse et des sports et actuellement une gestion commune entre le Ministère de la justice (pour ce qui concerne les mineurs) et le Ministère des affaires sociales (pour ce qui concerne la logistique des centres).

Les jeunes y sont placés sur décision de justice avec "un mandat de dépôt" et une "main levée" à leur sortie, termes issus du registre carcéral. Sortie qui reste jusqu'à présent problématique pour les filles, car pour de nombreux cas, rejetées par leur famille, seule la rue et ses dangers leur tend les bras. Cette situation, fait dire à l'une d'elles, la veille de sa sortie définitive du centre : *"C'est maintenant, que les problèmes et la souffrance, vont commencer !"* Comme si le séjour dans un de ces centres garantissait, malgré tout, une protection contre les agressions multiformes.

Dans ces centres, les mineurs sont placés pour différents délits, mais nous constaterons quelques différences en fonction du sexe, intéressantes à relever : La plupart des délits commis par les garçons sont dans l'ordre : le vol, le trafic et l'usage de stupéfiants, les coups et blessures volontaires. Alors que pour les filles la distribution est tout autre : danger moral, vagabondage, prostitution et vol.

Quel est le statut social de ces centres "féminins" et qu'est-ce qui les différencie par rapport aux centres "masculins" ?

Pour les centres de garçons, tout un programme de formation professionnelle est mis en place (menuiserie, peinture, maçonnerie, électricité...). Leur période d'apprentissage sera sanctionnée par un diplôme, où il ne sera pas mentionné "centre de rééducation" et ce, afin de ne pas être déprécié sur le marché du travail. Il a même été mis à la disposition des C.S.R garçons, des places pédagogiques (très peu !) au sein des centres nationaux de formation professionnelle.

Pour les C.S.R filles, la situation est tout autre. Des cours de broderie, de couture et de cuisine sont dispensés aux mineures, le plus souvent par des éducatrices qui veulent bien jouer ce rôle de manière non officielle. Aucun diplôme n'est délivré, cette formation n'étant nullement reconnue par ailleurs !

Pour les deux types de C.S.R, des cours de l'enseignement primaire sont dispensés, non pas par des enseignants de l'éducation nationale, mais par des éducateurs de formation. La part belle est donnée aux cours d'éducation religieuse, ce qui nous éclaire sur la nature de la prise en charge du phénomène. Le but attendu de cet enseignement est de "re-moraliser" le comportement de ces jeunes « égarés ». Mais même le recours à la religion qui peut s'avérer, dans certaines situations, bénéfique reste dans ce cas de figure, en décalage non seulement par rapport à la population concernée mais également par rapport aux disciplines sociales et aux techniques de communication appropriées :

*« A une jeunesse déçue, désemparée, humiliée, miséreuse, affamée et malade, l'Islam actuel ne semble pas encore apporter la bonne parole. Et ce, faute d'avoir mis suffisamment à contribution, l'apport enrichissant et novateur des sciences humaines, de la linguistique, de l'histoire, de la psychanalyse, de la sociologie... L'islamologie s'avère actuellement incapable de fournir une nourriture spirituelle adéquate.... Elle se contente encore dans le meilleur des cas, de condamner les désordres, l'anarchie, et l'athéisme ou de jeter l'anathème sur les hérétiques ».*⁵

Ce procès de "re-moralisation", occupe une place centrale pour leur réinsertion dans la société. Si le garçon doit quitter le centre, au terme de son séjour pour un éventuel emploi et donc pour un statut de citoyen à part entière, la fille doit principalement renouer avec l'image et surtout avec le comportement de la femme en accord avec les valeurs ancestrales et l'ordre moral.

Ceci nous amène, à formuler **une double interrogation** :

1- La première interrogation est celle qui consiste à savoir si les filles seraient en fait, jugées pour une transgression de l'ordre moral. La jeune fugueuse du domicile familial, souvent devenu invivable et qui se retrouve entre les mains de personnes sans scrupules, est en fait condamnée pour avoir remis en cause une relation d'autorité, pour avoir osé transgresser les normes établies et souvent les commentaires de l'homme de loi, sont d'ordre éthique : *"Tes parents sont respectables, comment as-tu pu leur faire tout ce*

⁵ Bouhadiba A : « La sexualité en Islam ». PUF. 2^{ème} édition. Paris 1979

tort, tu les as déshonorés...!" De là à autoriser les parents à abandonner leur fille suite à une fugue ou à un problème avec la justice, il n'y a qu'un pas et malheureusement, parfois vite franchi.

2- La seconde interrogation, est inhérente au statut même de la femme algérienne. Confrontées à de nouvelles options, les jeunes filles algériennes supportent de moins en moins le poids des contraintes et n'admettent plus de les subir par simple fidélité à la tradition. La distinction n'est souvent pas très nette entre normal et pathologique, entre normalité et déviance, surtout si l'on considère que le normal "algérien" se caractérise par une certaine vulnérabilité, qui est due à la transformation globale de la société et à la désarticulation de nombre de structures sociales censées être stabilisantes telles que la Famille, l'Ecole ou l'exercice d'un Travail.

Une récente étude Femmes et intégration socio-économique (CRASC 2006), initiée par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine et piloté par le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle, a montré que la scolarisation et l'accès au monde du travail des femmes ont eu pour effets, l'ouverture de nouveaux horizons exprimés à travers l'émergence de nouvelles aspirations. En effet, si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyenne.

*« Dans quelle mesure, la généralisation du travail des femmes et les efforts pour réaliser un égal développement dans l'éducation socialisée, modifient-ils à eux seuls, la personnalité féminine et remettent-ils en cause la répartition sociale des rôles ? Il semble en tout cas certain que des obstacles à la promotion sociale des femmes subsistent, tant que des changements ne seront pas intervenus dans la famille, les rapports personnels et par conséquent la formation du psychisme dès la petite enfance ».*⁶

La jeune fille tout particulièrement, se trouve souvent enserrée dans des rapports conflictuels, dans une atmosphère d'affrontements perpétuels, le symptôme pathologique, le passage à l'acte ne fait, en fait, que précipiter un mouvement ou un processus déjà entamé.

Au cours de l'enquête sur les suicides et les tentatives de suicides à Oran⁷ (CRASC 2004-2006), nombre d'adolescentes surtout, exprimaient leur incapacité à faire entendre leur voix au sein du milieu familial ainsi que leur refus d'une inégalité basée sur le genre, par le passage à l'acte suicidaire. Mais cet acte est rarement commis de manière brutale. Il y a toujours un processus d'engagement progressif en relation avec le contexte familial et social et dans lequel peut aisément se lire le vécu et donc le statut social des femmes.

Les actes de déviance dont sont "coupables" ces adolescentes, remettent principalement en cause un ordre établi, mais les formes

⁶ Moynot J.L : *La force de travail féminine dans la production et la société*. In La condition féminine. Ouvrage collectif, sous la direction du CERM. Editions Sociales. Paris 1978

⁷ Le suicide des jeunes à Oran. Crasc 2004/06. B. Mimouni, FZ Sebaa, Kh. Kebdani, M. Mimouni, B. Jaoui

de manifestation de cette contestation s'expriment cependant, dans l'anarchie la plus complète, dans un état de non - structuration, aussi bien des actes que des discours. Ce qui favorise le passage de la déviance à la délinquance, notion qui, comme on le sait, a pour racine délit et est donc passible de sanctions pénales.

C'est ainsi que les frontières entre le masculin et le féminin se doublent d'une autre frontière entre le social et le moral ; dans la mesure où la rééducation masculine a pour but la réintégration de l'espace social, essentiellement par le travail, alors que la rééducation féminine a pour finalité principale la réinsertion dans l'ordre moral.

CHAPITRE PREMIER

Famille algérienne : mutation et recomposition

1- Les mutations familiales

Il peut sembler évident de parler, aujourd'hui du ou des bouleversements des structures familiales traditionnelles dans des sociétés comme la société algérienne. La mise en question de la « spécificité » de nos structures de parenté et des liens communautaires qui les sous-tendent, ainsi que l'évolution des bases sociales et sociologiques supposées leur servir de support, sont deux paramètres qui ont largement influé sur le renouvellement du mode d'appréhension de la question familiale et la transformation des relations en son sein. C'est ainsi qu'il est souvent question, pour le cas de l'Algérie, de passage de la *famille élargie* à la cellule familiale réduite, dite de type *nucléaire*.

a) Reconfigurations familiales et adolescence

De nombreuses études (MDCFCF 2004) ont porté sur les transformations de la structure familiale. La tendance croissante vers la nucléarisation de la famille (69% de l'ensemble des familles algériennes), l'augmentation de l'espérance de vie (de 53 ans en 1970, à 76 ans en 2006), la participation plus active de la femme dans le monde du travail, l'augmentation importante du taux de scolarisation (97%), sont parmi les facteurs les plus influents du changement, non seulement de la structure familiale dans son ensemble, mais également au niveau des individus qui la constituent.

Le type de la famille conjugale nucléaire, réduite à quelques personnes : le père, la mère et les enfants, contribue aussi, dans notre société, à modeler la période de l'adolescence. Car comme nous le verrons, la prise en charge de l'adolescence au sein du groupe va évoluer d'une prise en charge à caractère « collectif », vers une prise en charge restreinte. Cette responsabilité collective face au développement de l'adolescent, va peu à peu se diluer et laisser place à la seule responsabilité du père et de la mère souvent eux-mêmes en situation difficile d'adaptation à ce nouvel espace familial.

b) L'adolescence dans les nouveaux rapports

Le rétrécissement de l'espace familial génère des rapports nouveaux également pour les parents qui passe d'une prise en charge groupale à une prise en charge limitée aux membres immédiats de la cellule familiale et notamment la mère et le père, qui se trouvent eux-mêmes dans une situation nouvelle, souvent mal ou non-assumée. Le recours aux autres membres de la famille, oncles, tantes et grands-parents, s'impose alors comme un passage incontournable, lors des moments de crise. Ce qui ne se fait pas sans problèmes, puisque les approches et les traitements différents, concourent souvent à compliquer, voire à aggraver la situation. L'adolescent se trouvant dans ce cas ballotté entre les attitudes de ses parents et le reste des membres de la famille étendue (paternelle et/ou maternelle). Parfois la crise familiale est telle, que la crise d'adolescence n'est que le prétexte à une tentative de résolution des

conflits intrafamiliaux.

c) Mutations et traitement transitionnel

Toutes ces mutations concernant la famille algérienne et son évolution sont vécues par l'adolescent non seulement en termes de connaissances intelligibles, mais aussi en termes d'affects et d'émotions, qui vont entraîner chez lui des évolutions de sa pensée et de son jugement.

Pour l'adolescent trois dynamiques vont interagir à ce moment-là :

- la nécessité de la quête de modèles auxquels s'identifier
- la confrontation à l'angoisse liée à la menace de l'intégrité de soi
- la réactivation des premiers conflits infantiles

Mais le traitement de ces problèmes par les adultes va osciller entre leur propre expérience ou leur vécu et la nécessité de prendre en compte les données nouvelles émanant de la réalité sociale. Les problèmes d'adolescence vécus par les enfants et leurs propres parents à leur époque, ne sont plus de même nature et ne revêtent pas le même sens. Le contexte et donc les formes de manifestation et d'expression de ces problèmes, vont changer.

Un traitement alliant les deux perceptions (celle des parents et la réalité du terrain) est souvent mis en avant, mais le caractère transitionnel de ce traitement va faire surgir de nouveaux problèmes que nous examinerons plus loin.

2- Mobilité et adolescence

Un autre facteur influence l'action de la famille sur le jeune et les réactions de ce dernier : c'est la mobilité et les changements rapides au sein de la société : scolarisation prolongée (surtout chez les filles) entraînant le recul de l'âge au mariage (30 pour les garçons et 29 ans pour les filles), travail des femmes...

a) L'impact social

Lorsque les valeurs d'une société font que celle-ci demeure plus ou moins pérenne, les rôles sociaux de parent et d'enfant se transmettent de génération en génération sans grandes modifications, la cohérence et la constance des attitudes parentales, permettent à l'enfant de construire sa personnalité en constituant un surmoi, parfois rigide, mais du moins homogène et en relative conformité avec la cohérence globale de son milieu.

Actuellement, du fait même des changements rapides et de la complexité des phénomènes sociodémographiques, les parents sont souvent désarmés et oscillent entre des modèles éducationnels différents. Par une sorte de phénomène de « reflet », cette situation inconfortable des parents engendre chez l'adolescent un fort sentiment d'insécurité, faisant ainsi obstacle à la formation d'un surmoi cohérent et empêchant une réelle capacité d'affirmation de soi.

b) Des problèmes sous-analysés

Même si les processus qui caractérisent les bouleversements des structures familiales traditionnelles, sont très complexes, il est à souligner que les effets induits par ces derniers, restent sous-analysés ou tout simplement ignorés. Comme restent, bien entendu, également sous-analysés ou simplement méconnus, tous les aspects et les phénomènes qui leur sont corollaires et qui font partie de notre préoccupation dans cette étude.

On se limitera dans le cadre de cette étude, à analyser l'impact des changements en cours, pour la construction d'une société de type industriel et urbain, sur les rapports entre les différents individus constituant le groupe familial, en relation avec les problèmes liés aux questions de l'adolescence et de la délinquance ou plutôt de l'adolescence marginalisée. Et plus particulièrement chez la jeune fille.

Les conséquences de ces changements dans le domaine social ou plus précisément psychosocial, sont telles, qu'elles affectent directement les conduites, les attitudes, les comportements et les représentations à l'intérieur, comme à l'extérieur de la famille et obligent à repenser l'institution familiale et les relations en son sein.

c) Des catégories évolutives

Ainsi, les définitions et les catégories telles qu'enfant, adolescent voire masculin et féminin, se chargent de nouvelles significations, mais du même coup, leur investissement, dans la vie

familiale et par extension sociale, ne peut plus rester le même. Une approche nouvelle de la famille s'impose.

De nos jours, en raison de la scolarisation⁸ (en particulier des filles), de l'urbanisation, du salariat et notamment de l'accès à l'emploi pour les femmes, la cellule familiale va se réorganiser. On peut à titre d'exemple, citer, pour ce qui concerne les femmes, l'accès à l'espace public, la scolarisation prolongée, donc par conséquent le recul de l'âge du mariage, le libre choix de l'époux et de la taille de la famille.

Du familial au matrimonial : Distribution nouvelle et codification ancienne

Les principaux aspects des changements liés à la vie familiale dite traditionnelle ou communautaire sont, sans aucun doute et de façon principale, le rétrécissement de la taille de la famille et donc l'apparition de la cellule familiale réduite au couple et aux enfants.

Ce rétrécissement de la base sociologique de la famille ne s'accompagne pas forcément de changement de comportements et d'attitudes. Il n'y a pas forcément acquisition de « valeurs » familiales qui correspondent au nouvel espace familial, pas de nouvelle codification des rapports entre membres de la famille et par ricochet, pas de prise de conscience des nouvelles « missions » des parents et éducateurs en général.

⁸ Recensement ONS 2008 : 97% de taux de scolarisation pour les 06-16 ans.

Rôles et représentations

Il a été démontré que plusieurs conditions liées à la structure sociale, sont nécessaires pour assurer la sécurité des individus dans leurs différents rôles et ces conditions ne semblent pas être réunies présentement en ce qui concerne l'adolescent.

A l'adolescence, les jeunes tendent à accéder aux rôles masculins et féminins adultes, tels que les leur présentent la famille et les groupes sociaux. Mais comme ces rôles, évoluent eux-aussi rapidement et sont interprétés fort diversement, l'adolescent se sent insécurisé.

La prise en charge éducative, qui était jusqu'à une date récente partagée au sein de l'espace communautaire, la prise en charge « multimaternelle »⁹, dont parlait le regretté M. Boucebci, n'existe plus. Cette absence de correspondance entre la nouvelle structure familiale et les valeurs y afférentes est, comme nous le verrons, source de déséquilibres au sein de la famille, comme à l'extérieur de celle-ci.

La structure dite de la « grande famille », qu'Emile Benveniste définit comme ayant à sa tête : « *un ancêtre autour duquel se groupent tous les descendants mâles et leurs familles restreintes* », fournit un cadre hiérarchisé, sous l'autorité du chef, le paterfamilias, qui rassemble les grands-parents, les fils mariés, leur femme et leurs enfants, les fils et les filles non mariés, avec un « système de places » et des rôles bien distribués.

Les rapports codifiés au sein des lignages, servaient à réguler

⁹ Boucebci M : « Psychiatrie, société et développement ». SNED. Alger 1978.

les modes de transmission des valeurs ancestrales et à veiller à leur respect. A l'intérieur de ces valeurs, chaque place et chaque rôle étaient admis et surtout accepté par tous. Les statuts d'épouse, d'enfant, de vieillard, de sœur, de cousin, d'oncle ou de frère, déterminant le rôle de chacun dans le tissu des relations familiales.

Adolescence et famille en devenir

A présent les liens de type communautaire cèdent davantage la place à des rapports nouveaux, souvent dans un espace nouveau, qui est l'espace matrimonial, fondé sur le couple et non plus sur le groupe ou la tribu... Dans ce nouvel espace, les rôles des membres de la famille ne correspondent plus à la distribution ou au système de place originel, mais se construisent dans des conditions et dans un contexte souvent inapproprié. Il en résulte que les traditions sont transmises de façon abstraite, dépourvu de sens et sans support personnel concret. Ceci peut occasionner de sérieuses perturbations et parfois des troubles graves, notamment du comportement, comme nous aurons l'occasion de le voir pour le cas précis de l'adolescence ou plus précisément, dans le cadre des comportements déviants ou délinquants.

Toutes ces situations de conflit peuvent être soit accentuées, soit atténuées par la famille, en fonction des relations qui s'y sont établies. Malgré l'existence de problèmes communs aux jeunes d'aujourd'hui, il n'est pas possible de généraliser, car tous ces facteurs, physiologiques, psychologiques, sociaux, se mêlent et se croisent dans chaque cas concret, qui est aussi déterminé par toute

l'histoire propre du sujet. C'est cette histoire qui permet de comprendre l'adolescent « du dedans », dans le rapport qu'il établit avec lui-même, avec les autres et avec le monde. Mais cette histoire, il ne la subit pas seulement, il contribue à la faire, non pas uniquement comme le simple reflet d'autrui, mais comme une création originale.

Lévi-Strauss, à travers l'étude des règles de la filiation et de la parenté, propose une théorie générale de la société, conçue comme un vaste système de communication, à l'intérieur duquel le registre de la parenté, occuperait une place majeure. La théorie ainsi dégagée considère d'ailleurs, les lois qui régissent la constitution et la structure de la famille, comme une sorte de langage, permettant une forme déterminée de communication entre les individus et les groupes d'individus.

Les nouvelles catégories sociales qui s'agglutinent autour des grands centres urbains, ne se retrouvent plus dans ces images anciennes. Traditionnellement, la femme a un rôle fixe et limité : elle trouve son épanouissement dans la maternité, qui en fait à la fois le symbole et la gardienne du foyer. Les responsabilités sociales ou professionnelles sont soit exclues, soit secondaires par rapport aux rôles d'épouse et de mère. Une activité hors du foyer est contraire à la vision patriarcale. Que dire alors de ces ouvrières travaillant à l'usine, sans que leur travail ne soit valorisé, ni modifie le rôle attribué idéologiquement et socialement à la femme ?

Le rôle de la femme va être par conséquent profondément modifié. Toute sa vie s'inscrivait dans la double dépendance de la

nature et de l'homme. La dépendance par rapport à la nature était inscrite dans la fonction de reproduction. Quant à la dépendance de l'homme, la femme passait de la soumission au père, à l'obéissance due au mari. Elle demeurait perpétuellement mineure et les soucis du foyer et de la quotidienneté remplissaient sa vie. Actuellement, les progrès biologiques et techniques (contraception, appareils électroménagers...) lui permettent un temps libre qui ne peut rester vide et qu'il faudra combler : « Comparée à un passé récent, cette nouvelle image de la femme est tellement visible qu'on peut parler de recomposition identitaire. Il n'en demeure pas moins que l'image traditionnelle de la femme, reste elle aussi ancrée. Ces deux images contradictoires coexistent. C'est bien une caractéristique des causes de notre souffrance, que d'être partout et tout le temps dans l'ambivalence ». ¹⁰

De parental, le lien est devenu conjugal. Dans le système parental, le mariage était considéré avant tout, comme une institution ajoutant une cellule à un monde social organisé et préexistant. Tel est le cas des mariages « arrangés » ou de raison. Dans la perspective conjugale, il est d'abord relation interpersonnelle, rencontre d'un homme et d'une femme, pour une histoire à faire à deux. Quand l'important n'est plus la lignée, ni la maison avec ses traditions à transmettre, c'est simplement l'autre, le partenaire tel qu'il est, qui prend toute la place, avec la perspective ouverte sur l'avenir.

La valorisation du conjugal est peut-être aujourd'hui la source principale des changements qui affectent les vieux stéréotypes du

¹⁰ Fsian H : « Le pouvoir féminin »

monde féminin. Il est par exemple, tout à fait impossible de garder la traditionnelle ségrégation sexuelle et de confiner la femme dans des tâches ménagères et éducatives uniquement. L'ouverture s'effectue dans la mesure même où la famille est réduite à son noyau essentiel : le couple et ses enfants, face à un avenir pour lequel le passé ne fournit plus de modèles valables et qu'il faut apprendre à organiser.

Le couple cherche de plus en plus à assurer son autonomie. Dans les structures parentales, appui et sécurité se trouvaient dans les larges cercles concentriques de la parenté. La famille de type conjugal met au contraire l'accent sur la nécessaire et difficile séparation d'avec les parents. Il ne s'agit certes pas de rompre les liens affectifs, mais d'assurer l'indépendance du couple.

Il peut s'opérer une transposition du modèle ancien de la famille, qui ne doit pas être confondue avec des survivances néfastes. La femme *choisit* de rester au foyer, femme d'intérieur s'occupant de ses enfants et de son conjoint, mais dans une famille permissive où elle peut s'épanouir. C'est, bien entendu, toujours la femme au foyer, mais c'est une autre façon *d'être* au foyer. Avant tout parce que c'est un choix et non plus un destin imposé.

Sans doute faudra-t-il vivre quelque temps encore, la discordance entre les stéréotypes d'hier et la réalité présente. Reste à poser clairement les problèmes ! Etudier la famille ce n'est pas seulement étudier une institution, mais un système de relations à l'intérieur de celle-ci.

Dans la société algérienne actuelle, de nombreux facteurs

contribuent à transformer totalement la fonction de la famille, ce qui ne peut se faire sans en modifier le sens.

Le réseau de relations s'élargit et se diversifie. Alors que la grande famille était autrefois l'ultime refuge, un certain nombre de services est aujourd'hui assuré collectivement, sans qu'intervienne obligatoirement un lien affectif. Un réseau diversifié de communications permet à des organismes spécialisés (crèches, écoles maternelles, hospices,...) de prendre le relais de la famille.

Le passage du parental au conjugal ne relativise pas seulement les rôles et les images, il affecte la compréhension même de l'homme et de la femme. Masculinité et féminité avaient un sens dans la stabilité des traditions, ce même sens tend à s'évaporer dans l'évolution rapide de nos sociétés.

La place faite à la femme dans une civilisation permet de la « juger ». Dans notre société, fécondité et procréation étaient des valeurs auxquelles la femme semblait vouée par destin, plus que par vocation. Le nouveau type de famille n'évacue pas ces valeurs mais les relativise. D'ailleurs, on affirme parfois, à tort et de manière expéditive, qu'il n'y a plus de normes, juste parce que les normes anciennes ne valent plus. Il s'agit moins d'en édicter de nouvelles, que d'indiquer les références actuelles de nos conduites.

A titre d'exemple, ce ne sont plus seulement les considérations sociales qui interviennent pour fixer le nombre d'enfants, l'équilibre du couple, l'importance et la qualité des relations au sein de la famille, pour la croissance harmonique de l'enfant, intercèdent pour espacer les naissances.

« Le Maghreb est passé, en trente ans, de 07,5 à un peu plus de 02 enfants par femme, ce qui représente une évolution au moins aussi rapide que la Chine », affirme Jacques Vallin.¹¹

La famille en devenir, ne peut être d'ores et déjà, ni définie, ni décrite. On ne peut que lancer quelques hypothèses. On pense seulement qu'elle sera moins large et plus fragile, indéfiniment variée dans ses nuances psychologiques et ses rôles affectifs et sociaux. La famille moderne se cherche, en même temps que de nouveaux rapports sociaux entre hommes et femmes s'établissent.

Famille d'une société où le masculin et le féminin ne tendent déjà plus à former deux mondes séparés et où le sexuel est désacralisé. Une famille à faire en somme ! Et ce faisant ou « se » faisant, cette famille recompose les catégories qui lui sont sociologiquement et socialement articulées, telles que l'adolescence, en nuancant et en différenciant selon les sexes et selon les situations, comme nous le verrons tout au long de cette étude.

¹¹ Directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) et coauteur, avec Zahia Ouaddah-Bedidi, d'une étude publiée en Juillet 2000, dans la revue de l'institut, Populations et sociétés. Dans cette étude, on signale également que le pourcentage de femmes utilisant un moyen contraceptif, ne cesse d'augmenter : 57% en 1995, 62% en 2000 pour seulement 8% en 1970.

CHAPITRE DEUXIEME

Adolescence et déviance

1- Origine et statut de la notion d'adolescence

L'adolescence est une notion récente dans le champ social algérien. Il y a une cinquantaine d'années seulement, les individus passaient de la catégorie « enfant » à la catégorie « adulte » sans transition sociale. Pour la fille par exemple, dès l'apparition de ses règles, donc dès « l'âge de la fécondité », elle était généralement vite mariée. Quant aux garçons, dès l'âge de douze ou treize ans, ils assumaient déjà la charge de travail d'un adulte et étaient considérés comme tels.

a) L'adolescence, catégorie sociale récente

Pour l'Unicef, « *l'adolescence est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte et peut être segmentée en trois phases : l'adolescence précoce (10-13 ans), l'adolescence intermédiaire (14-16 ans) et l'adolescence tardive (17-19 ans). C'est une période critique de la vie en raison du fait que les expériences, les connaissances et les compétences acquises pendant l'adolescence ont des implications importantes dans les perspectives individuelles à l'âge adulte. Les jeunes personnes font face à des défis importants pour apprendre, tisser des liens, construire leur identité et acquérir les compétences sociales et*

pratiques dont ils auraient besoin pour devenir des adultes actifs et productifs »¹²

La notion d'adolescence est une « construction sociale » qui tire l'essentiel de son contenu du système culturel, en relation avec l'évolution de la structure de la société. Le jeune algérien qui « *est plongé dans un bain culturel riche en images contradictoires d'identification* », comme le rappelait souvent le Professeur M. Boucebcı, vit actuellement une phase de transition socioculturelle, qui n'est pas sans incidence sur son développement individuel en interaction avec le groupe social en général. D'où les expressions de mal-être ou les manifestations liées à ce que les psychosociologues désignent par crise identitaire et qui s'expriment également à travers des appels à l'aide, qui sont autant de signes ou de symptômes, au sens clinique du terme.

L'adolescent se trouve à la confluence de bouleversements tant individuels, liés à son développement physique et psychologique, que sociaux, liés notamment à son environnement immédiat qu'est la famille, qui connaît elle-même des bouleversements affectant son équilibre.

La structure familiale traditionnelle, auparavant sécurisante, mais qui s'effrite de plus en plus, contribue à l'installation d'un climat fortement anxiogène. Cette quête identificatoire, souvent insatisfaite, met le jeune algérien dans un état d'ambivalence : à la fois dépendant et insoumis, voire révolté. Ses réactions sont souvent agressives, parfois violentes, mais sont rarement lues comme

¹² Adolescent development and participation, Welcome page, UNICEF Intranet

s'inscrivant, ou faisant partie d'un processus d'évolution et de développement à la fois individuel et social. Et c'est ainsi, que souvent, les traitements qui sont appliqués à cette agressivité et à cette violence, sont généralement de deux types : moral et juridique.

Ces deux types de prise en charge peuvent être utilisés séparément ou de façon combinée. D'où d'ailleurs la double connotation des notions de délinquance et de déviance qui charrient à la fois une dose de culpabilisation moralisante, tout en sous-entendant le recours à la réprimande par le droit. Mais dans ce cas, seule la responsabilité individuelle est évoquée. Sans la situer dans cette dialectique générale, qui contribue à remodeler les rapports famille-société et au sein desquels l'adolescent, déviant, délinquant, prédélinquant ou tout simplement en danger moral, est obligé de réarticuler constamment ses liens avec l'une et l'autre.

Cette nouvelle dynamique familiale qui prend forme, avec une réorganisation du groupe, ainsi que des codes relationnels, affectifs et éducationnels nouveaux n'a pas été suffisamment explorée. Ou alors confinée dans des généralités telle que : crise identitaire, malaise civilisationnel, mal-être social, violence des jeunes.... Il ne s'agit pas de dénier toute pertinence et réalité à ces catégories, mais de les rapporter et les soumettre à l'épreuve des faits. Et nous verrons comment leur sens peut varier en fonction des situations et parfois des individus.

b) Adolescent en Algérie : situation psychosociologique nouvelle

Au dernier recensement (2008), la population algérienne était estimée à 34,8 millions d'habitants. La jeunesse algérienne (dans le cas présent, constituée des 15-30 ans) représente un tiers de la population algérienne, soit 30% de plus qu'en 1998, date de l'avant dernier recensement. Le poids total de la jeunesse est considérable dans la société, puisque près de 67% des Algériens ont moins de 30 ans. En 2007, les 15-29 ans représentaient 32% de la population totale, soit environ 10,7 millions d'habitants (estimation provisoire de l'Office National des Statistiques). La proportion de jeunes de moins de 20 ans représentait 57,4% de la population totale en 1966, par rapport à 39,6% en 2007.

Etre adolescent en Algérie est une situation sociologique nouvelle, posant un problème de statut. Statut, aussi bien de la notion que de ses porteurs. A commencer par les perturbations et les désordres qu'elle engendre chez l'adolescent lui-même.

L'adolescence tend donc à être une phase qui se prolonge de plus en plus sur le plan socio-institutionnel (scolarité prolongée, recul de l'âge du mariage...), sans que les structures mentales et familiales ne s'y soient adaptées. Cette situation de non-correspondance est souvent aggravante. A l'adolescence, les influences hormonales sont très secondaires comparées aux bouleversements psychologiques que produisent la croissance corporelle et le développement de la génitalité et de la sexualité. En définitive, c'est pour l'adolescent une mise en situation nouvelle

dans le monde, dont le phénomène somatique pubertaire n'est qu'un élément. Mais un élément important, autour duquel s'organisent les autres.

Le phénomène physiologique que constitue la puberté va gommer la différence entre l'enfant et l'adulte. Les parents ne sont plus sacralisés, ils redeviennent de simples êtres humains avec leurs qualités et leurs défauts. L'adolescent doit faire le deuil de l'image parentale idéalisée.

La résurgence de conflits infantiles, s'effectue dans un climat d'instabilité psychologique pour l'adolescent qui, en parallèle, doit faire face aux réactions des parents et des éducateurs, devant l'enfant qui s'émancipe. Parents et éducateurs qui ne sont pas toujours armés pour recevoir les signaux et les messages qui leur sont adressés par ce même adolescent en « *évolution identificatoire contradictoire* », au sens cité plus haut, du regretté Professeur Boucebcı.

L'intégration sociale progressive de l'adolescent, qui comporte toujours une dimension ambivalente de refus et d'attrait, d'aspiration à l'autonomie et de complaisance dans la situation dépendante, va évoluer en fonction des différentes réactions des individus en présence et par extrapolation de la société en général.

L'absence de statut clair et les caractéristiques psychophysiologiques propres à cet âge, favorisent l'émergence de conflits de plus en plus souvent extériorisés, entraînant parfois une rupture du lien social que les psychosociologues de l'adolescence désignent par les termes de mise en dissidence et de mise en déviance. En ce sens qu'il ne s'agit pas d'un « choix » conscient ou délibéré, mais d'une mise en situation qui découle de la conjugaison et de la combinaison de plusieurs éléments contradictoires.

Cette mise en situation n'est pas reçue de la même manière par les différentes familles et par les différentes sociétés. D'où l'importance fondamentale de la capacité de réception et de la capacité d'écoute, en cette phase cruciale. Les questions fondamentales liées à la réception du message, consistent à décoder et décrypter des signaux afférents à la demande. La reconnaître comme telle et la signaler comme expression de la déviance, c'est indiquer selon la formule des systémiciens, « *le patient désigné* », c'est-à-dire l'élément qui brise l'homéostasie du groupe, sa cohérence et sa solidarité. Ce qui confine parfois l'adolescent à une douloureuse solitude, désignée parfois par des termes comme marginalité.

L'adolescente plus particulièrement, connaît des problèmes spécifiquement liés tant à l'âge, qu'à la différenciation sexuelle et bien entendu à l'imaginaire collectif, relatif au statut de l'adolescente comme femme en devenir, c'est-à-dire porteuse en filigrane, du statut de la future épouse et mère, dans une société où

les stéréotypes précèdent souvent les situations. D'où la perception nettement différenciée selon le genre, précocement établie et fondée sur des schémas culturels, qui ne correspondent pas forcément à l'évolution socio-institutionnelle.

L'adolescente est ainsi responsabilisée avant le garçon. Elle est tenue à certaines réserves et à certaines retenues, à certaines attitudes dans son comportement qui doivent valoriser son image de « fille de bonne famille » et de future candidate au mariage. De même que la participation aux tâches domestiques se fait à un âge précoce et ne concerne guère le garçon qui bénéficie ainsi, d'une insouciance et d'une enfance prolongées. Cette phase de responsabilisation avancée, considérée comme préparatoire à la vie future d'épouse et de mère, engendre souvent des oppositions et des conflits.

Face à de nouvelles options, les adolescentes supportent de moins en moins les contraintes oppressantes et refusent de les subir par simple respect des traditions. Baignant très souvent dans une atmosphère d'affrontements perpétuels, beaucoup d'entre-elles passent à l'acte et se marginalisent. Ces adolescentes, remettent en cause un ordre, lui-même en voie d'établissement. Un ordre où le syncrétisme institutionnel est quasi structurel.

Cependant les formes de manifestation de cette contestation des adolescents, s'expriment souvent, dans l'anarchie la plus totale, dans un état de non-structuration aussi bien des actes, que des discours. Des réactions à des situations vécues comme

oppressantes, injustes ou incompréhensibles. D'où l'apparition de certains comportements de révolte qui expriment ainsi un refus et donc un rejet des contraintes imposées.

Les modes d'expression, souvent maladroits, parfois violents de nos adolescents, devraient nous inciter à repenser nos méthodes éducatives et réfléchir sur nos moyens de communication en temps qu'adultes. Un échange permanent doit permettre d'assurer l'adaptabilité progressive des adolescents aux règles et aux codes qui régissent le monde des adultes. Ces règles et ces codes qui ne sont jamais expliqués et qui sont tenues comme « allant de soi », car ils sont préétablis et souvent considérés comme immuables aux yeux de ces adolescents qui les découvrent et qui sont appelés à les assimiler et à les intégrer dans le processus de formation de leur mode d'appréhension du réel et dans l'élaboration de leur vision du monde.

Ainsi s'esquisse un questionnement quant à l'évolution de l'identité culturelle, sexuelle et surtout psychologique chez nos adolescents et plus tard chez nos jeunes adultes. Malheureusement des facteurs d'ordre méthodologiques, rendent problématique l'étude de ce vaste champ d'investigation : la psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Très peu de chercheurs s'intéressent à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent dit normaux. Des travaux d'orientations diverses, menés dans une perspective tant longitudinale que transversale, permettraient notamment de reposer les problèmes doctrinaux autour desquels s'affrontent les divers courants contemporains.

L'étude psychologique de l'adolescence s'est développée à une époque relativement récente et aujourd'hui encore, certains psychologues se demandent s'il est vraiment justifié de parler d'une psychologie spécialisée de cet âge de la vie. Pourtant, celui-ci se distingue par des transformations particulièrement importantes dans l'organisation biologique et la position sociale de l'individu, ainsi que par les problèmes d'adaptation spécialement aigus qu'elle pose à l'adolescent et à son entourage.

Ces problèmes vécus par certains adolescents (fugues, toxicomanie, violences...) peuvent paraître graves à l'heure actuelle et plusieurs raisons peuvent être avancées, qui ne sont d'ailleurs pas exhaustives.

Alors que dans une société stable et homogène les modèles de conduite proposés aux adolescents ne variaient pas beaucoup. A présent, ce qui est valable pour une génération ne l'est plus pour la suivante, de plus, du fait même de la complexité des sociétés industrielles, le jeune se trouve devant des valeurs, des normes et des modes de vie hétérogènes.

En deuxième lieu, cette classe d'âge s'affirme comme un groupe autonome, possédant ses valeurs et ses modes d'affirmation propres. La multiplication des bandes de jeunes, et l'esprit de groupe qui s'y forge, peuvent être considérés comme une défense contre la position marginale et ambiguë de l'adolescent, ni tout à fait enfant ni tout à fait adulte. Enfin, si de tout temps la jeunesse a été un bien recherché, elle l'est tout particulièrement aujourd'hui où les sociétés, du fait des mutations rapides et continues, exige de l'individu des vertus de dynamisme, de souplesse d'adaptation,

vertus considérées comme éminemment « jeunes ».

En face de cette évolution, l'attitude de l'adulte paraît d'ailleurs souvent ambiguë, l'adolescent étant pour lui, en même temps son rival, car il a encore toute la vie devant lui et son propre « produit ». Il va lui porter un regard inquiet en cherchant des explications à ses conduites souvent surprenantes. De nombreuses recherches dans le domaine, n'arrivent pas à éviter l'écueil qui consiste à déterminer un facteur explicatif, duquel découleraient toutes ces manifestations juvéniles : révolte contre le Père, manque de statut déterminé dans la société, répercussions de la maturation endocrinienne sur le psychologique....

On peut penser cependant que les déterminants sont multiples et qu'il serait vain de recourir à une cause unique : maturation physiologique, évolution affective, facteurs sociaux s'interpénètrent. Nous sommes tenus de prendre en compte toutes les interrelations différentes pour chaque individu, si l'on veut comprendre non plus l'adolescence, mais un adolescent concret et unique, aux prises avec des situations spécifiques et engagé dans des relations multiples et réciproques avec son environnement qui est décisif dans la formation de sa personnalité.

2- personnalité et adolescence

De nombreux auteurs à l'instar de E. Kestenberg (1999), se posent la question de savoir si l'adolescence est un moment de crise vécu par le sujet ou une étape de développement normale. Ce qui est sur c'est que c'est un processus qui s'inscrit dans une perspective ontogénique¹³ qui consacre le second processus de séparation/individuation.

La psychologie de la personnalité vise deux grands types d'objectifs :

- théorique : comprendre la nature humaine et expliquer le fonctionnement concret des individus
- pratique : Mesurer les différences entre individus et prédire le comportement des individus

a) Les théories de la personnalité

Il est possible à présent de préciser le sens que le concept de personnalité a fini par acquérir dans le vocabulaire psychologique, en examinant ses caractères les plus généraux et les plus permanents. La personnalité renvoie à quatre caractères : la stabilité, l'individualité, l'autonomie, et enfin la spécificité des motivations.

¹³ Qualifie ce qui est relatif au développement de l'individu (organisme) depuis la fécondation de l'œuf jusqu'à l'état adulte

- La stabilité

C'est peut-être sous la forme de la consistance, ou stabilité, que se manifesta, pour la première fois, la notion traduite aujourd'hui par le mot de « personnalité ». « Persona » désigne, en latin, le masque porté par les acteurs de théâtre, le « prosôpon » des Grecs. Les masques, en nombre limité (les spécialistes en dénombrent soixante-seize, dont vingt-huit pour la seule tragédie), correspondaient à des caractères fixes à partir desquels les spectateurs pouvaient s'attendre à des comportements ou à des attitudes déterminés.

Comme le dit Cattell, « la personnalité est ce qui permet de prédire ce que fera un individu dans une situation déterminée ».

- L'individualité

Le concept psychologique d'individu, renvoie à la constatation suivante : en présence d'un milieu identique ou d'un stimulus commun, on obtient des réactions différentes de la part des sujets. Logiquement, il est postérieur à la notion biologique d'individu. L'individu vivant est tel, parce qu'il est d'abord distinct. Mais l'individu vivant est également un : le diviser, c'est le détruire.

La psychologie individualise le sujet par ses réponses. Une fois définis un certain nombre de comportements ou de traits, il est possible de faire apparaître les différences qui vont constituer l'individu. Tel est l'objet de la psychologie différentielle. Cela revient à utiliser une batterie de tests, ou un questionnaire et à réduire le sujet à une série de notes, ce qui permet de le situer par

rapport à la moyenne de sa population d'origine.

- L'autonomie

Quand on parle d'autonomie, il ne peut s'agir que d'autonomie relative et non d'autonomie absolue. Il faut entendre que toute situation n'est déterminante que dans la mesure où elle est, au préalable, intégrée à la structure de la personnalité. Un événement n'est jamais contraignant par lui-même, car cet événement n'existe que par la signification que lui donne le sujet. Quand la réponse paraît disproportionnée à un événement externe (par exemple, une simple note ou remarque déclenchant une réaction dépressive), on parle de la personnalité du sujet dont la vulnérabilité particulière à ce type de situation, justifie un tel effet. Freud a mis en évidence l'existence de défenses (refoulement, projection, déplacement, déni, sublimation...) qui ont pour rôle de réduire et d'amortir les stimuli externes risquant de mettre en cause l'équilibre de la personnalité.

- Les motivations et leur spécificité.

Les motivations sont des stimuli qui poussent à l'action et dont, le plus souvent, on observe les effets sans les saisir directement. Des conceptions comme celles de Carl Rogers ou d'Abraham H. Maslow, attribuent à l'homme une force de développement intrinsèque. Les behavioristes quant à eux, avaient estimé que toutes les motivations humaines pouvaient se réduire à des motivations primaires, innées et à des motivations secondaires, acquises par des conditionnements, en partie sociaux. La théorie behavioriste voit dans la personnalité une somme de comportements réductibles aux rapports entre stimuli et réponses ; elle rejette toute

idée de structure ou d'unité et, dans sa forme extrême, elle réduit l'individu à « *des centaines d'habitudes indépendantes et spécifiques* »¹⁴.

La psychanalyse, rend compte de l'ensemble des motivations humaines grâce à la notion de sublimation d'une libido devenue « pulsion de vie » et à celle, de neutralisation de l'agressivité, qui devient « pulsion de mort ».

Les tentatives théoriques, qui font de certaines motivations des « produits d'un processus social » (Yung, Reich, Politzer), peuvent sembler aujourd'hui réductrices et ne pas laisser place à des motivations primaires, innées ni au déterminisme des influences culturelles ; notamment pour des sociétés comme les sociétés maghrébines connaissant des mutations rapides et où un travail d'investigation et d'interprétation reste encore à faire. Car malgré quelques travaux en anthropologie culturelle qui demeurent ponctuels et très limités, l'univers des comportements humains dans ces sociétés n'a pas été encore suffisamment exploré.

On peut alors admettre que les comportements humains sont d'une grande complexité et d'une étonnante richesse. Les différences entre les personnes tiennent non seulement aux possibilités héréditaires et au milieu d'une façon générale, mais également à la capacité de sublimation de chacun en rapport avec l'énergie libérée des conflits névrotiques et avec la tolérance à la frustration.

¹⁴ Maselow, A. : *Devenir le meilleur de soi-même, Besoins fondamentaux, motivation et personnalité*. Éd. Eyrolles. Réédition Janvier 2008

Ainsi définie, la personnalité est essentiellement un système de relations. La personnalité, en soi, dans l'absolu n'existe pas, ce qui existe ce sont les réseaux de relations. Les éléments entre lesquels s'organisent ces relations sont d'abord les comportements et les attitudes.

En psychologie clinique, on porte un grand intérêt à ce que le sujet dit de lui-même et principalement à ce qu'il ressent. La vie affective du sujet est seule capable de livrer à l'examen psychopathologique et psychiatrique le degré de souffrance morale de la personne. Mais la conscience que le sujet a de lui-même n'apporte que des informations et non une connaissance. Ce qui est objectif, ce n'est pas ce que le sujet pense de lui-même, mais l'interprétation qu'on pourra en faire par intégration au sein d'un système rendant compte de l'ensemble de l'expérience. Quand une personne dit, au cours d'une consultation, qu'elle est amoureuse, il est certain que cela correspond à un état affectif déterminé, mais selon qu'on la « classera » comme érotomaniacque ou comme dysthymique, le sens à donner à cet état, sera fort différent.

b) La notion de développement

Les termes de développement et de croissance qui sont fréquemment utilisés pour caractériser l'évolution de l'adolescent, sont souvent confondus. Il convient cependant de les distinguer. La croissance traduit une augmentation mesurable de l'organisme ou

d'un organe particulier. On parle au contraire de développement à propos de toute transformation aboutissant à un résultat plus complexe. Celui-ci dépend de l'interaction de deux facteurs : l'un intrinsèque, maturatif, l'autre extrinsèque, provenant du milieu. L'histoire de ce développement commence dès la conception, c'est-à-dire au moment où le spermatozoïde pénètre l'ovule pour former l'œuf.

Il est prouvé maintenant grâce notamment au développement technologique, que le patrimoine héréditaire et les conditions de la vie intra-utérine, jouent un rôle considérable dans le développement ultérieur de l'enfant, puis de l'adolescent. Du patrimoine héréditaire, apporté par les gènes paternels et maternels, dépendent en effet des caractères innés qui se manifesteront de diverses façons tout au long de la vie.

Il est illusoire, à notre avis, d'essayer d'établir un bilan de l'influence respective des facteurs innés et des facteurs acquis de milieu. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les uns et les autres interviennent dans l'évolution tant physique que mentale de l'individu, sans qu'il soit possible de mesurer leur importance respective.

Le développement de la personnalité ne se fait pas de façon continue mais selon des phases dont l'existence est reconnue par tous les spécialistes (Piaget, Wallon). Celles-ci ne se découpent pas de façon stricte et uniforme. Chaque individu a son rythme propre, qu'accélèrent ou ralentissent ses conditions d'existence. D'une façon générale, chaque stade se caractérise par des capacités, des besoins et un comportement qui lui sont propres. A chacun de ces

stades, le système nerveux atteint une maturité telle, que l'individu devient capable d'apprentissage, à partir duquel il peut faire un nouveau progrès.

Chacune de ces étapes est franchie de façon plus ou moins rapide et harmonieuse, dans la mesure où l'enfant est stimulé et motivé par son environnement et où ses besoins nutritifs sont satisfaits tant qualitativement que quantitativement.

D'autres termes sont utilisés pour désigner ces périodes, en particulier par les psychanalystes où les stades sont définis en termes de développement psycho-sexuel. La première, la seconde enfance et l'âge préscolaire, sont divisés en stades oral, anal, phallique et œdipien. A l'âge scolaire correspond la période de latence, à l'adolescence le stade génital.

Le jeune grandit et évolue au sein de relations interpersonnelles au cours desquelles il élabore des attitudes de sociabilité, à la fois d'attachement et de rejet, à l'égard des sujets qui l'entourent. Activité complexe, où les émotions, les imitations, les agressions, les identifications..., jouent des rôles multiples.

Ces relations vont se poursuivre dans un système d'institutions comme la famille et l'école, qui sont à la fois interdépendantes et inévitablement divergentes.

Margaret Mead, l'une des premières ethnologues à questionner l'adolescence et l'approche se fait sur le plan culturel. Elle établit un lien entre la nature de l'adolescence et le degré de complexité d'une société. Plus une société est complexe, plus la période de l'adolescence est longue et conflictuelle.

Toute la question pour nous, est de savoir dans quelle mesure les attitudes interpersonnelles peuvent-elles contribuer, soit à adapter l'individu aux institutions, soit à le rendre critique à leur égard ? Quel équilibre trouver entre ces deux exigences ? D'autre part, quelles institutions promouvoir, pour que les rapports entre les personnes, soient les plus riches et les plus harmonieux possible ?

De ce double processus, les théories de la socialisation soulignent tel ou tel aspect, en fonction des idéologies qui leur sont sous-jacentes, mais aussi en raison des méthodes qu'elles privilégient.

c) La « crise d'adolescence »

Il est intéressant de relever que le terme de « crise » vient du grec et veut dire : faire des choix. Age des ruptures et des découvertes, l'adolescence est aussi rupture avec le milieu affectif, c'est-à-dire la vie familiale, d'une part, mais aussi rupture avec la routine du travail scolaire. Certes, l'enfant valorisait l'école dans la mesure où elle le guidait en quelque sorte vers le monde adulte. Elle est la première passerelle entre l'espace familial et l'espace social. Mais l'adolescent, doit quant à lui et contrairement à l'enfant, choisir en fonction de ce qu'il constate de ses aptitudes et de ce qu'il croit savoir de ses désirs et de la possibilité de les réaliser dans une activité socialement reconnue. Il doit donc en quelque sorte assumer son choix. C'est l'âge où s'affirme le sentiment de la responsabilité à l'égard du soi social. Souvent, c'est l'identification

à une personne admirée qui l'anime ou son adhésion à un système de valeurs qui a cours dans son milieu. Le sujet peut paraître alors quelque peu passif dans son « choix », puisque le système de valeurs dominant lui préexistait.

Pourtant, la socialisation de l'adolescent se fait sur un mode très anxieux : pourra-t-il réaliser les potentialités qu'il sent affleurer ? En a-t-il seulement conscience ? En saisit-il l'importance ? Souvent il se heurte aux interdits, aux critiques, aux ironies des adultes, se révolte, refoule l'attachement qu'il a envers eux et part à la recherche de nouveaux modèles.

L'adolescence est aussi la période de la vie durant laquelle la croissance staturo-pondérale subit une nouvelle poussée et connaît de profondes modifications, qui vont transformer l'enfant en un adulte. Cette période peut se diviser en trois stades :

La pré-puberté, caractérisée par une croissance staturale rapide et par l'apparition des caractères sexuels secondaires.

La puberté, moment où apparaissent chez la fille les premières règles, chez le garçon la première éjaculation.

La post-puberté, période dont on peut difficilement préciser la fin et que caractérise un arrêt progressif de la croissance staturale, tandis que la croissance pondérale et la maturation morphologique et physiologique des divers organes, se poursuivent encore. La pleine maturité sexuelle et l'aptitude à la procréation en sont l'aboutissement. Le bouleversement qui occupe cette période met en question la conception que chacun a de son propre corps.

L'adolescent se sent mal à l'aise dans cette nouvelle enveloppe. Sa mue, son acné, sa pilosité, lui apparaissent comme non esthétiques et parfois ridicules. Même s'il sait que cette discordance n'est que transitoire, l'adolescent peut la ressentir comme définitive, ce qui peut constituer pour lui, une source d'inquiétude.

L'image que chacun a de lui-même ne dépend pas uniquement de l'image spéculaire : l'homme se regarde non seulement dans le miroir mais dans et par les yeux d'autrui. Les moqueries auxquelles l'adolescent est souvent en butte, tant de la part de ses proches que de ses camarades, pour ses boutons, par exemple, peuvent entraîner des réactions névrotiques et agressives : c'est le moment des régimes alimentaires sévères, pouvant aboutir chez la jeune fille à l'anorexie mentale.

De nombreux travaux¹⁵ ont tenté d'explorer l'image de soi. Ils permettent de distinguer deux images : celle du soi actuel, ce que le sujet estime être et celle du soi idéal, ce que le sujet voudrait être. L'accord entre le soi actuel et le soi idéal définit l'estime de soi.

Karl Rogers, affirme que plus l'écart est réduit entre les deux mesures plus la personne est équilibrée. Quant au comportement social, il est classique d'y distinguer trois phases¹⁶ :

– *Une phase d'opposition* (en moyenne de douze à quinze ans chez le garçon, de onze à treize ans chez la fille) coïncidant

¹⁵ Bellanger L. *La confiance en soi*. Col. Formation permanente - N° 100 - E.S.F. - Paris - 1999
¹⁶ Bouchet J. Chanton O, Kreel V., Maze C., Fric F., Richard G. - *Psychologie sociale* (tome 1 : *L'individu et le groupe* ; tome 2 : *Approches du sujet social et des relations interpersonnelles*) - Col. Lexifac - Psychologie - Bréal - 1996 - Rosny - Sous la direction de Gosling P.

avec la phase pré-pubertaire au cours de laquelle le jeune adolescent refuse systématiquement tout ce qu'on lui demande : refus de l'ordre, de la propreté, refus des marques extérieures de tendresse...

– *Une phase d'affirmation de soi* (de quinze à dix-sept ans chez les garçons, de treize à seize ans chez les filles), soit la phase pubertaire. Après le caractère chaotique de la période précédente, l'adolescent revendique son indépendance dans tous les domaines : fréquentations, choix de l'habillement, des horaires, des lectures, des distractions... Il se sent volontiers persécuté, incompris de ses parents desquels il tente de se dégager et adopte une attitude systématiquement contraire à celle qu'on attend de lui. Son souci d'originalité n'est qu'apparent car, en adoptant le style de son groupe d'âge, il se révèle en quelque sorte conformiste dans son souci d'anticonformisme ! Cette revendication d'autonomie se heurte à une dépendance financière d'autant plus durable que la scolarité se prolonge.

– *Une phase d'insertion sociale* (de dix-sept à dix-huit ans chez les garçons, de seize à dix-sept ans chez les filles) qui correspond à la phase post-pubertaire. A ce moment, l'adolescent entre dans le monde du travail ou fait des choix de filières pour des études supérieures et de ce fait, accepte mieux l'adulte dans la mesure où il se perçoit lui-même comme tel.

Les chercheurs qualifient généralement le passage par ces trois phases, de « *crise d'originalité juvénile* ». Rejetant l'autorité de l'adulte, les adolescents s'assemblent souvent entre eux pour constituer des bandes. Ces bandes peuvent n'être que des groupes de loisirs et de détente, mais, dans certaines conditions, risquent de devenir des groupes sociaux, voire antisociaux, avec leurs activités, leurs rites et leurs codes propres.

Sur le plan du développement intellectuel, l'adolescence marque l'achèvement de l'accession aux opérations formelles, cet âge étant situé à quinze ou seize ans, suivant les auteurs, tels que Piaget. Les intérêts se diversifient, les valeurs induites par l'entourage sont remises en question, ce qui va souvent être source de conflits.

Pour Erickson¹⁷, l'adolescent va réagir en fonction de la manière dont il aura intégré les différents éléments de l'identité dans son enfance. Pour cet auteur, la société a un rôle capital à jouer, pour permettre à l'adolescent de développer et d'intégrer les différentes étapes sous peine de voir apparaître chez lui une énergie destructrice. Il décrit les différents types de personnalité d'adolescents selon la prévalence de tel ou tel stade dans la construction de l'identité :

- adolescent à la recherche d'idéal
- adolescent volontaire
- adolescent fonctionnant dans l'imaginaire et l'illusion

¹⁷ Erikson E.H. *Adolescence et crise*. p. 76 Texte traduit par Joseph Nass et Claude Louis-Combet. Paris. Flammarion 1972

Enfance et adolescence constituent donc une période au cours de laquelle l'individu conquiert son autonomie et où intervient l'action conjuguée de son patrimoine héréditaire et des conditions culturelles, sociales, économiques et affectives de ses premières années. *« C'est depuis la naissance jusqu'à la fin de la puberté que les facteurs sociaux, familiaux et scolaires agissent sur les tendances affectives de l'enfant, développant les unes, affaiblissant les autres. Quand une tendance s'affirme et reste dominante à la fin de l'adolescence, il est peu probable qu'elle se modifie ultérieurement »* (G. Heuyer 1957).

Avec l'adolescence et ses manifestations physiologiques, ce ne sont pas seulement les pulsions sexuelles qui sont renforcées, mais aussi les pulsions agressives, qui doivent être intégrées dans la personnalité. Si l'agression n'est qu'une conséquence de la frustration, il n'est pas étonnant qu'elle soit violente chez cette catégorie sociale.

d) Le développement physique et ses incidences psychologiques

Principalement pendant l'adolescence où l'énergie sexuelle et hormonale est en pleine explosion, les activités à cet âge peuvent avoir différentes motivations et significations : le besoin de valorisation, en faisant comme les grands, le besoin de sécurité et de contact, ou très souvent, le désir d'échapper à la solitude. L'opposition aux parents peut également s'exprimer par des

conduites sexuelles qui sont alors souvent affichées de façon provocante.

L'évolution sexuelle de l'adolescent constitue un problème qui, à lui seul, mériterait une analyse approfondie. Si la pulsion sexuelle peut être tantôt inhibée, tantôt satisfaite par des moyens substitutifs, souvent sublimés (poésie, sport...), inversement, des besoins autres que sexuels peuvent trouver une satisfaction dans des conduites apparemment sexuelles où la notion de plaisir est très prégnante : manger par exemple, peut avoir de nombreuses significations et pas seulement alimentaires.

Plusieurs traits peuvent caractériser l'évolution sexuelle : elle va de la fixation sur soi-même (auto-érotisme, masturbation...), à la reconnaissance de l'autre et à la fixation sur lui. Elle passe d'attachements momentanés et éphémères à un lien durable.

- Le développement sexuel ou « la poussée libidinale »

Il y a une réelle problématique du corps à l'adolescence. Freud dans trois essais sur la théorie de la sexualité, affirme que *« avec le début de la puberté, apparaissent des transformations qui amèneront la vie sexuelle infantile à sa forme définitive normale »*. Mais la théorie psychanalytique en étudiant le développement affectif et intellectuel de la petite fille a connu quelques problèmes et n'a pas su éviter quelques écueils : *« Lorsque nous avons étudié les premières configurations psychiques que prend la vie sexuelle chez l'enfant, nous avons toujours pris pour objet l'enfant de sexe masculin. Nous pensions qu'il doit en aller de même pour les petites*

filles, quoique, d'une certaine manière, différemment. On ne pouvait alors clairement constater où se révèle cette différence au cours du développement ». ¹⁸ Pendant longtemps, comme nombre de théories, elle fut surtout le fait d'hommes et donc exposée au parti pris discriminant et sexiste.

Pour F. Dolto, très tôt, la fillette est sensible à l'approche du père ou d'un homme. Après la tétée, elle détourne son visage de la mère pour s'orienter vers le visage masculin, attirée par ce qui semble être un attrait d'ordre olfactif ou auditif, car il précède l'accès de la vision. Si elle se trouve en présence d'une femme, la fillette se détourne. Mais de plus en plus, les travaux de psychanalystes, montrent qu'en fait, les différences signalées ne sont pas très importantes et les individus des deux sexes semblent traverser de la même manière les premiers stades de la libido.

Freud a, décrit les « *stades d'organisation libidinale* » en relation avec le développement affectif de l'enfant et les a classés, en se référant aux zones érogènes successives : stades oral, anal et phallique de la libido. Ces stades sont appelés pré-génitaux, car ils ne sont pas encore au service de la reproduction de l'espèce, mais néanmoins la préparent. Ils structurent l'être humain, en vue de son futur rôle génétique.

Pour la fillette, la difficulté majeure à vaincre au cours de l'évolution, c'est le changement d'objet d'amour. Son premier objet, comme pour le garçon, c'est la mère, premier investissement objectal qui découle de la satisfaction des besoins vitaux essentiels.

¹⁸ Freud S : *Psychanalyse. Textes choisis*. PUF 4^{ème} Ed. 1969.

Pendant toute cette période pré-œdipienne, le rôle de la mère est capital : elle est revêtue d'une puissance magique. Il est impossible de comprendre la femme si on néglige cette phase de fixation pré-œdipienne à la mère. « *Les sentiments libidinaux de la fille pour sa mère sont multiples, ils traduisent des émotions actives ou passives et si on les rapporte à la différenciation ultérieure des sexes, on est en droit de les qualifier soit de virils, soit de féminins. En outre, étant ambivalents, ils sont à la fois tendres et agressivement hostiles* ». ¹⁹

Dans l'histoire préœdipienne de la fillette, la mère peut provoquer les premières sensations génitales voluptueuses, en donnant à l'enfant des soins corporels. La petite fille n'est d'ailleurs pas capable d'en prendre conscience et encore moins de les exprimer. Les sujets en analyse ont permis d'étudier justement les traces et les conséquences de ces sentiments diffus. C'est grâce à la pathologie, qui isole et exagère certains rapports, qu'on arrive à les comprendre et les analyser.

Pour certains auteurs, comme F. Dolto²⁰, le véritable « *déclin de l'œdipe* », survient lorsque le sujet vit imaginativement et verbalise à sa mère la « *scène primitive* » de sa propre conception. Le renoncement au père pour la petite fille, la mettra dans le circuit des interrelations sociales. Affirmer que la sexualité féminine, pendant l'enfance, s'organise en fonction de l'organe mâle témoigne, selon l'école anglaise (Jones), d'une démarche qui est arbitraire : Freud se réfère à des modèles élaborés pour rendre

¹⁹ Op cité

compte de la sexualité masculine, après quoi il les applique à la fille. Ce « phallogentrisme » fausse tout abord de la féminité.

De l'importance de l'éducation sexuelle.

Il est indispensable pour des éducateurs, de s'interroger sur les effets de l'information en matière de sexualité. Ce qui semble être visé dans la plupart des programmes d'éducation sexuelle, quand ils existent, c'est l'acquisition de connaissances, d'un savoir que l'on peut qualifier de médical. Mais cela suffit-il ? Une fois le savoir acquis, tout devrait-il fonctionner normalement ? Qu'est-ce que cela provoque de vouloir faire connaître quelque chose à quelqu'un à tout prix, sans tenir compte de son système particulier et du moment auquel intervient cette information ?

Chacun réagit à sa manière, comme il le ressent, comme il peut. Ne pouvant supporter certaines vérités, certains se comportent comme s'ils étaient absents et n'avaient rien entendu. Ils sont incapables de rendre compte de ce qui leur a été dit et ils n'en ont rien retenu. D'autres voudront tenter des expériences, ou tout simplement en savoir plus... Certaines questions insistantes, une fois l'information donnée, ne se posent plus ; non pas qu'elles soient satisfaites, mais à la place de ces questions peuvent apparaître des troubles divers et un réel désarroi, que l'entourage souvent ne supporte pas.

Quelle peut donc être la position de l'adulte devant les questions et les manifestations sexuelles de l'enfant ? Le fait

²⁰ Dolto F, Dolto C, Percheminier C : *Paroles pour adolescents ou le complexe du homard*. Gallimard Jeunesse. 2003

fondamental, est qu'il est interpellé. Il ne peut y être indifférent. Ces questions l'inquiètent peut-être, mais le troublent sûrement. Elles l'impliquent dans ses désirs et dans les difficultés plus ou moins surmontées qui marquent sa propre vie sexuelle. Aussi réagit-il par l'un des divers types d'éducation sexuelle. S'il met tout l'accent sur la communication d'un savoir concernant les organes sexuels et leur fonctionnement, c'est pour nier le « *désir qui a valeur d'expression consciente et personnelle d'un besoin* », en général, mais aussi son propre désir. Par toutes sortes de moyens, l'éducateur tente d'imposer une régulation à une sexualité dont il craint les manifestations. On sait aujourd'hui à quelles impasses conduit une telle façon de faire et quel fossé elle creuse entre les générations. On sait aussi quel malaise elle suscite chez les éducateurs, qui ne savent plus que dire ni que faire. On ne résoudra pas le problème en se contentant d'exposer à l'enfant les divers types de morale sexuelle. Comme l'écrit Freud dans *Malaise dans la civilisation* : « *de par sa nature même, la fonction sexuelle se refuserait quant à elle à nous accorder pleine satisfaction* » ? Les adolescents le savent bien et ne se contentent nullement d'une telle vision techniciste.

Un trait est commun à presque toutes les conceptions éducatives : elles ne donnent pas la parole à l'adolescent. On saurait pour lui, à sa place. Mais ce qu'il en est de sa situation réelle de sujet, de sa problématique propre, qui le sait sinon lui, même dans la confusion ? Ce qu'il attend, c'est de pouvoir parler à qui peut écouter. Pour Roger Bastide, « *l'éducation sexuelle ne se fait ni dans la famille ni à l'école, mais dans le secret des bandes*

d'enfants »²¹. C'est justement là, avec ceux de son âge que l'adolescent peut parler et être entendu.

La parole dans la bande occupe une place importante et va compenser le vide laissé par les adultes. C'est dire que la fonction essentielle de l'adulte n'est pas uniquement d'informer. Car ce ne sont pas des réponses que le jeune attend, mais surtout que l'adulte soit là comme une sorte de répondant dans la quête difficile qu'il entreprend.

Mais il est évident que l'enfant ne peut parler à n'importe quel adulte. Parlera-t-il plus facilement à ses parents ? Dans certains cas, c'est possible, dans la mesure où ceux-ci peuvent accueillir sans crainte ce qu'il a à leur dire. Mais malheureusement, souvent leurs problèmes propres entravent cette écoute.

L'intérêt sexuel ne débute pas à la puberté : après la période de latence, qui n'est pas comme on le pense trop vite, une mise en sommeil des conflits induits par les pulsions instinctuelles pendant l'enfance, « ...c'est une période d'attente et l'adolescence doit être ce qui couronne l'attente incluse dans la période de latence. Dès lors la puberté, qui met fin à cette attente et qui la couronne, selon qu'elle la satisfasse ou pas, peut être vécue comme organisante ou désorganisante, ou encore peut être passée sous silence d'une certaine manière »²².

L'adolescent vit un réveil brutal de ses pulsions et remet en cause l'équilibre antérieur. Cela ne va pas sans perturbations et de

²¹ Bastide R : *La sexualité chez les primitifs*. In *La sexualité humaine*. 1979

nouvelles défenses apparaissent, comme une intellectualisation se traduisant par le goût pour d'interminables discussions abstraites, politiques, religieuses ou morales, une activité créatrice se manifestant dans la poésie, la peinture, la rédaction d'un journal intime....

La pratique masturbatoire est au centre des préoccupations de cette période. Celle-ci est généralement culpabilisante, mais ce sentiment est variable d'un individu à un autre. Le comportement sexuel adulte, dépend étroitement de la façon dont le problème est résolu. Les interdits brutaux, les menaces de folie, de damnation, de castration existant dans toutes les sociétés, peuvent avoir des conséquences psychopathologiques néfastes.

Sans avoir à rappeler les transformations physiques de la puberté, il importe d'abord de voir dans quelle mesure elles affectent la personnalité de l'adolescent. En fait, cette action est très complexe, même en ce qui concerne l'influence des sécrétions hormonales. On peut seulement affirmer que, lorsque les conditions psychologiques et sociales sont favorables, la pulsion sexuelle liée à l'activité hormonale est activée par celle-ci. La pulsion sexuelle se trouve donc dans une relation très complexe avec les facteurs hormonaux, car des déterminants psychologiques et culturels s'introduisent dans cette relation.

Schéma corporel et image de soi.

Les modifications hormonales entraînent pourtant des

²² Kestemberg E : *Notule sur la crise d'adolescence. De la déception à la conquête.* In revue française de psychanalyse N°44. 1980

transformations spectaculaires du corps et de ses proportions (apparition des caractères sexuels secondaires), qui remettent en cause le schéma corporel, c'est-à-dire la représentation que chacun se fait de son corps et qui lui sert de repère dans l'espace. Le schéma corporel, ou image du corps, est fondé sur des sensations aussi bien intérieures qu'extérieures.

A l'adolescence, l'ancienne image du corps devient incompatible avec les nouvelles dimensions corporelles du moi. Il n'est pas toujours facile pour l'adolescent d'intégrer toutes les modifications corporelles et parfois son corps lui apparaît comme étranger, donnant lieu à une sorte de dépersonnalisation transitoire : le sujet est alors maladroit, empêtré dans ce corps dont les différents aspects ne sont pas assimilés de façon homogène. *« Au cours de l'adolescence, lorsque le corps de l'individu devient physiquement sexué, il se peut que pour lui, la seule façon de conserver sa façon d'être, soit homme, soit femme, soit une cassure du monde extérieur. Cette cassure peut provoquer un véritable effondrement psychique au cours duquel la personnalité est submergée, incapable de fonctionner et où l'adaptation à la réalité est compromise. La continuité psychique est rompue. »*²³

Et c'est sans doute pour cela que l'on parle de la période de l'adolescence comme étant une porte d'entrée en schizophrénie.

Les transformations physiques vont donc provoquer également des réactions psychologiques envers ce corps modifié, réactions qui dépendent fortement des attitudes et des jugements d'autrui, surtout

²³ Laufer. M : *Psychopathologie de l'adolescent : quelques principes d'évaluation et de traitement*. In Adolescence 1983. p 13-28

de ceux des parents, mais aussi de ceux du groupe de pairs.

En effet, le corps constitue la frontière entre l'individu et les autres. Il est donc un « *stimulus social* » et à partir de l'adolescence, il devient également un stimulus sexuel. Sa signification pour autrui, sa conformité avec les normes du groupe, comptent beaucoup pour l'adolescent. Parfois, celui-ci passe des heures à examiner son corps devant le miroir.

Ces transformations physiques et leurs répercussions immédiates ne prennent sens que dans l'ensemble du développement affectif de l'adolescence.

e) L'évolution affective

L'adolescent vit au début une période de nostalgie et d'inquiétude, qui correspond souvent à une prise de distance par rapport aux parents. Survient ensuite, un intérêt accru pour son propre moi et enfin, l'engagement dans de nouvelles relations amicales, amoureuses et sociales.

La théorie psychanalytique permet de comprendre cette évolution à partir de certains mécanismes profonds. Ainsi, Anna Freud a été frappée par la ressemblance entre les attitudes de l'adolescent et la « réaction de deuil » des personnes ayant perdu un être aimé.

Selon elle, « *la poussée instinctuelle de la puberté, renforce l'attachement aux objets d'amour primitifs, c'est-à-dire aux parents. Il y a là une régression, et l'adolescent doit se préserver en*

luttant contre cet investissement et en détachant de ses objets d'amour, sa libido. Celle-ci se trouve alors flottante en quelque sorte, sans objet, en quête d'un nouvel objet d'amour »²⁴.

Le rejet des parents a ici un caractère purement défensif : c'est parce qu'on risque de trop s'attacher à eux, qu'on se sent obligé de les fuir. Ce désinvestissement des images parentales ne va pas se faire sans répercussions importantes.

En effet, alors qu'autrefois ses parents lui dispensaient amour et sécurité, le relâchement ou la rupture de ces liens modifient chez l'adolescent son attitude à l'égard de lui-même. Au lieu de se sentir soutenu et reconnu par les figures parentales, le moi a l'impression d'être agressé par elles et il va se sentir obligé de chercher ailleurs, les raisons de l'estime de soi. Le sujet n'en devient pas plus autonome pour cela, car il reste très dépendant de ses parents.

Deux attitudes aux conséquences néfastes sur le développement affectif de l'adolescent peuvent survenir : l'autoritarisme ou la tyrannie et la complicité ou la connivence.

- Dans la première attitude, c'est-à-dire en s'enfermant dans une position autoritaire et quasi inaccessible, l'adulte va empêcher l'adolescent de se mesurer et de rivaliser avec lui.
- Dans la seconde attitude, plus permissive, mais tout aussi néfaste, l'adulte en essayant de faire comme l'adolescent, va inconsciemment mettre en place un mécanisme de contre-identification qui empêchera le jeune de se structurer, car la

²⁴ Freud A : *Le moi et les mécanismes de défense*. PUF. 1975

différence entre les générations sera ainsi niée.

Ces deux types d'attitude, sont en fait les deux faces d'une même médaille. Elles vont empêcher la confrontation de l'adolescent avec l'adulte en face de lui, et freinent ainsi, considérablement toute identification. L'adulte n'a pas nécessairement à fournir des modèles clefs en mains à l'adolescent, mais doit en fait, favoriser chez lui, toute recherche de modèles efficaces pour être capable de se projeter dans l'avenir.

*Le processus de mentalisation**

Nous savons que les processus mentaux représentent une grande partie de l'activité du moi. Au moment de l'adolescence, le moi va tenter de lutter contre cette poussée libidinale, éviter ainsi tout changement déstabilisant et retrouver la tranquillité de la période de latence.

Pour Anna Freud, l'adolescent va réagir contre cette poussée libidinale par des mécanismes de défense variés :

- L'agression, qui va être tournée vers son propre moi. L'adolescent en vient à se torturer et à se tourmenter. Il aura tendance à se réfugier dans un isolement dépressif, qui conduit parfois à des actes suicidaires.

* Mentalisation : fait d'intellectualiser les conflits de nature psychique

- Le déplacement de la libido sur de nouveaux objets. Au lieu de rester attaché aux anciens objets d'amour, il peut détacher d'eux sa libido, qui cherchera des objets de remplacement. Très souvent, il s'attache ainsi à des substituts parentaux (professeurs, idoles, camarades plus âgés...) Ces nouveaux attachements, qui constituent une étape normale de l'évolution, peuvent être très enrichissants pour la personnalité, mais ils peuvent revêtir un caractère exclusif et donc néfaste.

- L'ascétisme et l'intellectualisation peuvent être utilisés également. La première attitude le conduit à bannir tout ce qui, de près ou de loin, touche aux instincts et à la sensualité. L'adolescent devient hyper-moral, intolérant, hostile à toute compromission. Par le mécanisme d'intellectualisation, l'adolescent ne rejette pas ses pulsions, mais il les envisage sous un aspect purement théorique et dépouillé de toute charge affective, il transforme en idées abstraites tout ce qu'il serait tenté de ressentir.

« Paradoxe de l'adolescence, au moment où le corps s'engage dans une transformation irréversible, qui le spécifie de plus en plus étroitement dans un sexe et une morphologie définis, la pensée s'ouvre à la catégorie du possible, de la réversibilité et au champ de l'infini : la désillusion peut être grande »²⁵.

L'évolution affective de l'adolescent apparaît avant tout dynamique. Chaque manifestation doit être considérée non en soi, mais en fonction de l'évolution totale, la même conduite pouvant être signe de progrès ou de recul. Ainsi, la timidité peut avoir son origine dans ce corps modifié, encore peu familier, qui risque

d'attirer l'attention. Elle est probablement liée aussi à la réactivation de la sexualité infantile et à la défense qui s'exerce contre celle-ci, sous la forme de honte et de gêne. Mais la timidité semble également en relation avec le désarroi consécutif à l'affranchissement vis-à-vis des images parentales, qui fournissaient un support stable à l'image de soi.

La nécessité de tenir compte de tous les facteurs, en les envisageant dans l'histoire personnelle de chaque individu, permet de voir comment l'évolution affective ne prend tout son sens que par rapport au contexte familial et social.

En effet, cette évolution se poursuit à travers des relations personnelles avec les parents et avec autrui, elles-mêmes déterminées en partie par des facteurs sociaux plus généraux. Concernant l'évolution de l'adolescent, c'est dans une perspective psychosociologique que nous arriverons à distinguer l'action de facteurs universels (même si leur signification n'est pas toujours la même) et celle de facteurs vraiment particuliers à notre société actuelle, ou même à certains groupes sociaux.

Parmi les facteurs universels, on peut mentionner le décalage des générations qui aboutit nécessairement à une différence des rythmes biologiques et psychosociaux entre les parents et les jeunes et qui fait que les premiers s'appuient sur les expériences passées alors que les seconds sont tournés vers l'avenir.

Un autre facteur universel est l'accession à la fonction parentale et aux rôles professionnels et sociaux. Mais dans la

²⁵ Marcelli D. Braconnier A : *Psychopathologie de l'adolescent*. 2^{ème} Ed. Masson 1988. p 149

société actuelle, cette accession est particulièrement retardée, créant un écart entre la maturation sexuelle et l'intégration professionnelle. L'entrée dans le monde du travail doit d'ailleurs contribuer à la conquête de l'autonomie et elle est souvent considérée universellement comme un objet de revendication de la part des jeunes. Cette période intermédiaire, plus ou moins longue suivant le développement économique des sociétés, place les adolescents dans une situation ambiguë, sans insertion sociale ou familiale effective.

f) La socialisation de l'adolescent

De nombreux travaux en sciences humaines et sociales, font de la communication, l'acte fondamental de la sociabilité. Celle-ci n'existe pas dans un individu, mais par son rapport à l'autre. *« Selon les groupes où il évolue, l'enfant apprend quels rôles il doit jouer. Cet apprentissage va contribuer à sa socialisation. S'il y a des conflits de rôle, ce n'est pas seulement lui qui va les trancher, mais plutôt le groupe social dans lequel il évolue et qui va privilégier, pour lui, certains rôles aux dépens d'autres »*²⁶.

Les *bébehavioristes* appliquent aux processus de la socialisation les découvertes réalisées lors d'études sur l'apprentissage animal : les formateurs, par les sanctions positives et négatives accordées aux comportements, amènent les individus à constituer des habitudes générales qui leur permettent d'opérer le tri entre ce qui est socialement admis ou rejeté.

²⁶ Linton R : *Le fondement culturel de la personnalité*. Ed. Plon 1959

On doit à Skinner²⁷, une méthode de dressage des animaux, basée sur les réflexes conditionnés au cours de laquelle toute réussite est récompensée et tout échec ignoré. Méthode qu'il utilisa également en pédagogie humaine : le principe de l'enseignement programmé est basé sur ses découvertes. D'autres béhavioristes, comme Walters, font jouer un rôle important à l'imitation et aux transferts, d'autres encore comme Sears, soulignent les variations dues au climat émotionnel suscité par le type d'éducation : autoritaire, permissif, anxieux, détendu.....

Pour les *psychanalystes*, la relation sociale fondamentale est sexuelle. Pour Freud, la libido s'investit en des objets successifs et se fixe à chacun d'eux, non sans rencontrer les interdits de la société. Le conflit décisif est celui que suscite, chez l'enfant, son amour incestueux pour le parent de l'autre sexe et auquel il n'échappera qu'en s'identifiant au parent de son sexe c'est-à-dire en « introjectant » l'interdit de l'inceste. Ce processus d'introjection est essentiel dans l'avènement des conduites humaines, puisqu'il va libérer l'individu de la tyrannie des pulsions. Il va également contribuer à la mise en place des mécanismes de défense à l'aide desquels le moi se protège de la névrose où le plongeraient les conflits : le *refoulement* des souvenirs pénibles dans l'inconscient, le *déplacement* qui permet la réalisation des désirs sur un mode symbolique, ainsi que *le déni*, *les dénégations*, *les sublimations*...

²⁷ Skinner B F : *Science et comportement humain* Traduction française parue aux Éditions In Press. 1971

La socialisation de l'enfant apparaît donc chez les psychanalystes comme un processus hautement conflictuel (conflit entre les pulsions (le ça), le moi et la société, le surmoi).

Les régulations sociales varient d'une formation sociale à une autre. En partant du cadre d'interprétation freudien, l'école de l'*Anthropologie Culturelle* (Margaret Mead, Erikson) met en avant l'hypothèse selon laquelle la canalisation des pulsions sexuelle et agressive, s'effectue de façon différente en fonction des structures culturelles, économiques et politiques d'une société. L'éducation va tenter de réprimer les pulsions opposées à ces structures et développe les autres tout en élaborant en chacun, une « personnalité de base » qui l'adapte à son groupe.

La *psychologie génétique*, plutôt que de trancher entre ces théories, va tendre à situer les uns par rapport aux autres les processus qu'elles invoquent. Il y a des germes innés de sociabilité, mais ils ne sont rendus visibles qu'au prix d'un travail de communication et de signification des conduites interpersonnelles, dès les premières années. Certes, la socialisation de l'enfant passe par l'appropriation de la langue, des croyances, des rites culturels... et c'est justement à l'adolescence, au travers des conflits qui le traversent, qu'il commence à en prendre conscience.

De l'importance de la communication

Dans la sphère familiale, les communications vont révéler à l'enfant le monde extérieur et les problèmes de société, mais elles seront imprégnées de jugements de valeur, de critiques et de questions qui viennent de personnes auxquelles il est affectivement attaché. Ces communications constitueront pour l'enfant un système de valeurs, même s'il demeure encore confus.

Dans le milieu scolaire, le champ des communications est différent : elles sont centrées sur une tâche à effectuer et orientées par l'enseignant. Selon la perception qu'il a de ce dernier, l'enfant accorde plus ou moins d'importance à sa parole. Il y a également les conversations avec les camarades, les amitiés qui se forment, les compétitions où l'enfant apprend à jouer un rôle reconnu et à compter pour les autres. La communication va constituer une condition sine qua non de la socialisation. L'enfant qui se fait écouter, se tourne plus facilement vers les autres. A ce stade, le rôle de la réception est décisif. Les psychosociologues comme les sociologues insistent sur l'importance de ce rôle dans le processus de socialisation et dans la place de cette dernière dans les rapports individu-société.

Les recherches sur la socialisation ont du mal à se défaire des querelles idéologiques sur les rapports individu-société. L'étude génétique relativise cette opposition, en ayant une conception dialectique. Pour elle la socialisation met en action trois éléments : l'enfant (sujet en construction), l'adulte (sujet traversé de conflits internes) et le système culturel. La communication entre enfant et

adulte, d'origine émotionnelle, d'attachement réciproque, ne peut se développer qu'à partir des multiples valeurs culturelles auxquelles adhère l'adulte et auxquelles l'enfant désire adhérer, parce qu'il s'identifie à ce dernier. Il est bien entendu que ces valeurs culturelles proposées par la société peuvent être en contradiction avec celles de l'adulte, voire même contradictoires entre elles et cela contribuera à parasiter ce schéma communicationnel et être producteur de conflits plus ou moins graves.

CHAPITRE TROISIEME

La déviance juvénile entre l'ordre social et l'ordre moral

1 - Adolescence et déviance

En vertu du droit international, les enfants ont le droit d'être consultés à propos de toutes les décisions qui concernent leur vie. La plupart des pays ont signé la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Selon l'article 12 de cette convention, on doit demander aux enfants leur avis sur toutes les questions qui les affectent, y compris dans le cadre des démarches juridiques et administratives.

a) Adolescence et droit à la participation

Leur participation peut permettre aux projets de développement de satisfaire les besoins de tous au sein de la communauté. Souvent les adolescents veulent participer mais les adultes ne le leur permettent pas. Cela pourrait être dû aux perceptions culturelles et sociales qui considèrent les enfants comme manquant de compétences et étant incapables d'exprimer leur pensée, mais il y a aussi une crainte que les enfants et adolescents puissent devenir trop indépendants et manquer de respect à l'égard des adultes.

L'étude²⁸ que le Centre national de recherche en anthropologie culturelle et sociale (CRASC) a menée pour le compte de l'Unicef, sous l'égide du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, a été innovante dans la mesure où les

adolescents ont été partie prenante au tout début de l'étude et ont marqué leur désir de participer au projet en toute liberté.

Cette étude a commencé par associer les adolescents à la détermination des axes du guide d'entretien pour les focus groupes et les entretiens individuels. Il n'était pas question que les adultes partent de leur présupposés pour rédiger le guide. Car pour impliquer les adolescents dans la planification et la mise en œuvre du projet, nous devons nous examiner nous-mêmes ainsi que notre rôle en relation avec les adolescents et assurer un équilibre entre le type et la qualité de la participation qui se produit. Les adolescents devraient être impliqués d'une manière qui respecte et soutienne leur rôle en qualité de décideurs. Ce n'était pas une tâche facile.

Les adolescents furent informés par voie d'affichage de la tenue de cette étude et ils avaient le pouvoir de décider si oui ou non ils participeraient. L'adhésion fut très grande chez les 13-16 ans, avec une petite prédominance des filles. La sélection des adolescents fut faite sur des critères d'âge, respect de la parité, différents niveaux scolaires, différents milieux socioéconomiques...

L'idée était de maintenir cette participation jusqu'à l'animation des focus groupes où l'adolescent fut choisi sur la base de critères précis : désir de collaborer, sociabilité..., pour co animer le focus groupe. Tout comme les adultes, les adolescents ne sont pas tous les mêmes et au sein des focus groupes, certains seront moins visibles à

²⁸ Représentations, valeurs et attitudes des adolescents sur leur droit à la participation. UNICEF/CRASC/MDCFCF 2009. FZ Sebaa, N. Benghabrit-Remaoun, K. Keddar

cause d'un handicap, de leur sexe, de leur origine sociale ou tout simplement de leur tempérament. Il nous semblait donc important de faire en sorte que toutes les voix soient entendues.

Pour cela l'étude a privilégié :

- **Une consultation « Action avec / par » : les adolescents sont consultés et informés.** Le projet est conçu par des adultes mais ils utilisent les suggestions et les préoccupations des adolescents.
- **Une collaboration et un partenariat « Action avec » :** sur l'initiative des adultes, décisions partagées avec les adolescents. Les adultes ont l'idée initiale mais les adolescents sont impliqués dans chaque étape de planification et de mise en œuvre. La co animation fut sur **l'initiative conjointe des adolescents et des adultes** travaillant en partenariat pour convenir de buts communs et y travailler ensemble

Cette implication des adolescents dans le projet a révélé de nouvelles perspectives concernant les situations problèmes qui se posent à eux et a permis la création de plus d'unité et de confiance au sein des groupes. Ce fut une expérience de participation d'adolescents réussie et proposant des idées et des outils méthodologiques qui peuvent aider les institutions et organisations dans leur travail avec eux. Si les adultes n'écoutent pas les adolescents, les décisions qu'ils prennent pour eux pourraient avoir un effet négatif plutôt que positif. On peut concevoir des méthodes

qui leur permettent de fournir facilement des informations pouvant être utilisées parallèlement à celles qui sont fournies par les adultes.

La participation des enfants peut offrir les racines d'un développement durable et les organisations de développement se doivent d'assurer qu'on donne aux adolescents l'occasion de participer. Cela pourrait impliquer de :

- donner le pouvoir aux familles de s'occuper de leurs enfants et de les écouter
- donner aux enfants une occasion de participer à la vie communautaire, par exemple, en les aidant à créer un club...
- développer des projets avec des adolescents
- donner la possibilité aux enfants de présenter leurs préoccupations dans le cadre de consultations aux niveaux local, régional et international.

b) Adolescence et normes sociales

Il n'est pas de société dont les membres ne subissent un minimum de pression qui les amène à se conformer à certains modèles et à certaines règles. Cette pression s'exerce d'une manière différente sur les individus et c'est souvent l'exigence de conformité qui est à la source des comportements déviants. Surtout lorsque le contenu des règles et des modèles s'est altéré et que leur rigueur se relâche, ou au contraire, qu'il se resserre exagérément.

Il faut toujours tenir compte du degré d'engagement que le sujet éprouve vis-à-vis des normes. En d'autres termes, pour qu'une norme soit efficace, il ne suffit pas qu'elle prescrive telle ou telle conduite ni même qu'elle menace de sanctions plus ou moins dissuasives, au cas où l'on viendrait à lui désobéir, il faut surtout qu'elle soit « intériorisée » et bien assimilée par le sujet, afin que toute violation dont il prendrait l'initiative, provoque chez lui un sentiment de culpabilité. Une norme tenue pour légitime, a toutes les chances d'être intériorisée, c'est ce que Durkheim veut dire lorsqu'il parle de l'*autonomie*, « *comme de la situation où la conduite du sujet est entièrement conforme à ses obligations et sa conscience entièrement libre puisque l'obéissance à la loi exprime et réalise pleinement sa nature* ».

Toute pédagogie, pour socialiser l'individu, c'est-à-dire pour le faire entrer dans des moules de conduite qui, souvent le contraignent et parfois l'embarrassent, utilise son attachement aux personnes de son entourage proche.

En fait, ce processus d'intériorisation est extrêmement complexe. Pour que nous agissions conformément aux normes, définissant tel ou tel rôle, il ne suffit pas que nous soyons sensibles aux sanctions, il faut aussi que nous ayons préalablement appris et assimilé ces modèles et ces attitudes. C'est en les reproduisant que nous nous identifions à autrui. L'intériorisation de la norme apparaît alors comme un chaînon important du processus d'identification. Se pose alors la question de savoir si on doit traiter la déviance comme

une sorte de choix par lequel l'individu tente de s'opposer ou de nier un ordre établi, ou alors comme une incapacité structurelle de l'individu à se conformer à ces règles.

C'est ainsi que la déviance et partant la délinquance juvénile masculine ou féminine, ne remettent pas en question les mêmes règles au sein du même ordre établi. La perception de la remise en cause de ces règles est d'abord perçue à travers les prismes de la différenciation sexuelle.

Les « entorses » commises par l'adolescente dite délinquante ne sont pas de même nature que celles commises par l'adolescent dit délinquant, même s'il s'agit d'un acte similaire : un adolescent qui fume ou qui goûte à l'alcool ne commet pas cet acte avec le même degré de gravité que s'il était commis par une adolescente. Chez la fille, la déviance sociale se double d'une déviance morale inacceptable, car dans l'imaginaire social, une femme qui fume ou qui boit de l'alcool est une femme hors norme, a fortiori si elle est jeune, c'est-à-dire en phase d'intériorisation des interdits sociaux.

Cette catégorisation des entorses aux règles se retrouve même en situation de non délinquance, c'est-à-dire dans des milieux où les jeunes sont considérés comme socialisés. Dans un groupe de jeunes lycéens par exemple, vivant une socialité « ordinaire », la fille qui fume, est considérée comme atypique et donc enfreignant la ligne du tolérable admis pour des « bêtises » commises à cet âge.

Une régulation et donc un traitement différenciés des interdits s'effectuent d'emblée en fonction de la différenciation sexuelle. Une sorte de taxinomie des interdits qui préexiste à leur

accomplissement. Nous verrons comment les actes de déviance de l'adolescente, sont intimement associés à son statut de femme, qui est lui-même régi par une codification sociale.

c) Milieu et « facilitation » de la déviance

Il ne suffit pas d'affirmer l'importance du « milieu social », il faut également tenter d'analyser ce que ce facteur produit comme effets très différents. Une société est génératrice de déviance, si elle place les individus devant des contradictions permanentes entre les valeurs qu'elle leur propose et les normes suivant lesquelles elle sanctionne leur conduite. Elle crée ainsi, les conditions « contextuelles » de la déviance en soumettant l'individu à des pressions intenses contradictoires, en le laissant dans l'embarras sur ses devoirs et même sur son identité, en faisant miroiter à ses yeux des avantages, dont finalement la jouissance lui sera refusée.

Dans cette perspective, on pourrait considérer comme « un processus de dérive » la démarche par laquelle le sujet cherche des alibis et des complicités pour se soustraire au jugement des parents et des amis et de plonger dans l'anonymat de la grande ville, de s'abandonner à l'errance, quitte à former un groupe avec ses pareils, avec lesquels on n'a pas honte d'être ce que l'on est. C'est particulièrement le cas des fugueuses. Et contrairement aux bandes de garçons qui se forment spontanément, il n'y a que rarement de formation de bandes féminines ou alors de façon conjoncturelle. Les fugueuses rejoignent inmanquablement les bandes de garçons, et plutôt dans les grands centres urbains que dans les petites villes.

Il serait intéressant d'ailleurs d'effectuer une enquête sur les fugues féminines afin d'apprécier statiquement l'ampleur du phénomène. Mais la réalité empirique indique que la quasi totalité des fugueuses en Algérie rejoint des bandes de garçons. D'abord pour la protection contre les agressions extérieures, mais également pour être acceptées dans le « territoire » de la déviance. Mais si une bande de garçons reste un groupe de déviants ou de délinquants, la fille qui rejoint le groupe est en plus de ces qualificatifs, considérée aussi comme de mauvaises mœurs. Elle enfreint l'ordre deux fois : en étant dans la dissidence sociale et en l'étant avec des garçons.

Dans la déviance, la féminité serait un facteur aggravant.

Certaines fugues, au départ « bénignes » précipitent des adolescentes dans l'univers infernal de la délinquance. Beaucoup d'adolescentes succombent à la tentation de prendre « la clé des champs » pour quelques jours sous une forte pression familiale ou scolaire ou parfois la conjugaison des deux. A ce niveau il est important de souligner la déficience de l'institution scolaire dans le rôle de stabilisation de ces adolescentes, candidates aux fugues. Mais au delà de cet aspect, cette déficience de stabilisation pose de façon globale le problème des fonctions et de l'image de l'école dans la société algérienne.

d) Perversion des valeurs, pervertissement des repères

Actuellement en Algérie, la société ne renvoie pas ou, du moins, pas dans tous les cas, une image positive de la réussite scolaire. En d'autres termes, la réussite scolaire ne signifie pas la réussite sociale, c'est-à-dire qu'elle n'est plus une garantie de la promotion sociale, parce que tout simplement la réussite et la promotion sociale s'estiment sur la base d'autres paramètres et renvoient à une positivité d'une autre nature. Au bout de la scolarisation, ce qui est visé ou attendu, c'est moins l'acquisition du savoir scolaire que l'accès à la réussite matérielle qu'elle peut contribuer à faciliter. A faciliter, mais non à procurer. Car le type de réussite matérielle, socialement valorisée en Algérie, n'est pas de type scolaire. L'image que renvoie la société de l'enseignant est là pour l'attester. Parfois, elle est même dévalorisante, si l'on considère que l'instituteur, l'enseignant du secondaire et même certains universitaires sont « matériellement » démunis : pas de logements, pas de voiture ou achetée à crédit... c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en possession des signes de distinction socialement valorisants. Du coup, nous serions en droit de nous interroger sur le type de réussite qui prévaut ou qui domine dans le système des valeurs sociales.

Là aussi nous nous trouvons face à un discriminant fondé sur le sexe. La scolarisation prolongée de la fille, surtout si elle est chaotique et ne donne pas de résultats satisfaisants, est considérée comme allant à l'encontre des valeurs traditionnelles dominantes.

En effet, dès qu'elle atteint l'adolescence certaines familles (surtout dans les petites villes et le monde rural) commencent à songer à l'interruption de la scolarité de leur fille, sous la pression du social, où la distribution des rôles, place la femme dans l'espace domestique. Espace, où non seulement elle semble être préservée contre les tentations et les déviances possibles, mais c'est le lieu où elle fera l'apprentissage de ses tâches de future épouse et de future mère.

2- La délinquance juvénile

L'ensemble des comportements prohibés par la loi et les règlements, qui sont le fait de jeunes n'ayant pas atteint la majorité légale et que l'on désigne par l'expression de délinquance juvénile, constitue un phénomène complexe : c'est à la fois un phénomène individuel et un phénomène société.

Le premier phénomène est celui de la dépendance aux drogues en Algérie. La couverture médiatique que reçoit ce «fléau social» est si forte qu'elle donne l'impression que c'est une pratique très répandue chez les jeunes. Or, même si la consommation de drogues douces semble géographiquement répandue, elle paraît toutefois se cantonner à une minorité de jeunes. L'essor de la consommation de drogues douces depuis les années 90 se confirme : 3.375 personnes ont été arrêtées en 1991 et plus de 10.000 en 2006²⁹. Le deuxième

²⁹ D. Chaouch, 'jeunesse et drogue : encore et toujours', El Moudjahid, 17/02/92.

phénomène est lié au chômage chez les jeunes, surtout chez ceux qui n'ont aucune qualification. Ils ont donné naissance à un nouveau groupe social : les « harragas ». Ces jeunes brûlent leurs papiers d'identité ainsi que les frontières du pays, de façon symbolique. Ils font des tentatives d'immigration dans des conditions suicidaires. Embarqués dans des canots, ils atteignent, terrorisés, les côtes européennes. Beaucoup sont interceptés par les garde-côtes algériens (2.000 en 2007) mais on ne sait pas combien meurent pendant la traversée. Il n'y a pas de statistiques sur le nombre de jeunes qui parviennent à traverser. Il est facile pour les analystes de faire un rapprochement entre les tentatives de suicide et les vrais «harragas». Mais le symbolisme des «harragas» est néanmoins très fort, ce qui a amené le Président à reconnaître qu'il s'agit d'une tragédie que les décideurs doivent stopper de toute urgence.

a) De la quantification du phénomène

Il n'existe pas à l'heure actuelle pour ce phénomène, une réponse opératoire unique qui permettrait d'articuler les diverses interventions et les différents niveaux. Surtout que ce phénomène de la délinquance juvénile, ne cesse de croître et de changer de formes de manifestations. D'une époque à une autre, d'une société à une autre, le problème s'est toujours posé de savoir si le mineur délinquant doit être considéré comme un adulte et sanctionné

Synthèse de la conférence nationale sur 'le rôle de la société civile dans la prévention contre la drogue', 26 et 27 juin 2007, Hôtel El Aurassi. Publié sur le site Internet du CENEAP:

comme tel, ou s'il doit faire l'objet de mesures de protection et d'éducation, le développement de sa personnalité n'étant pas encore achevé.

On doit également tenir compte des modifications intervenues sur le plan législatif (selon les périodes, certains actes sont criminalisés, d'autres sont décriminalisés, comme c'est le cas pour le délit de vagabondage) mais aussi des changements économiques et sociaux.

Il faut être extrêmement prudent dans l'analyse que l'on peut faire du phénomène de la délinquance juvénile, uniquement à partir des statistiques. Il y a ce que l'on nomme le « chiffre noir », c'est-à-dire la délinquance juvénile non comptabilisée. Ce chiffre s'explique par le silence que s'imposent les parents ainsi que les responsables d'établissements scolaires, afin de ne pas entacher la réputation d'une famille ou d'un établissement.

L'insuffisance des centres spécialisés est criante. Actuellement, il existe 35 centres spécialisés de rééducation et de protection (CSR et CSP), à travers le pays, placés sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale. Leur capacité d'accueil est à peu près de 3 770 places. Quant aux statistiques sur le nombre de délinquants, elles ne sont pas toujours fiables. Selon des statistiques révélées par la Gendarmerie Nationale, plus de 2.000 mineurs ont été arrêtés, en 2007, à travers l'ensemble du pays. Plusieurs griefs ont été retenus contre eux, entre crimes et délits. Ainsi, selon la Gendarmerie Nationale « *sur un total de 39.204 personnes arrêtées, au niveau*

national, pour plus de 30 000 affaires de crimes et délits, 2 073 mineurs mis en causes ont été arrêtés, durant l'année 2007, contre 2 587 en 2006»³⁰.

Il est ainsi relevé que parmi les mineurs arrêtés, 519 l'ont été pour des coups et blessures volontaires, 570 autres pour vols, 233 pour associations de malfaiteurs et 133 pour attentats à la pudeur. La capitale se positionne en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'arrestations de mineurs avec 114. Arrivent, ensuite, Sétif (99), Oran (96), Ouargla (86) et Batna (80).

Sur ces chiffres, il est difficile de connaître avec précision les proportions par sexe. Et même du point de vue strictement statistique l'ampleur de la délinquance juvénile féminine en Algérie demeure difficilement cernable. Il y a d'abord les déficiences et les carences propres aux institutions et aux organismes censés prendre en charge et traiter ce phénomène. Il y a ensuite le poids et les pesanteurs des coutumes et des traditions qui poussent implicitement ou explicitement à minimiser, sinon à taire ces « tares sociales ». La délinquance juvénile féminine fait partie de ces questions qui sont occultées, niées ou minimisées comme la prostitution, l'alcoolisme, la toxicomanie ou des maladies honteuses comme le sida, qui charrient une forte connotation morale.

Pendant longtemps, on a soutenu que les déficiences intellectuelles étaient la cause principale de la délinquance. Or il apparaît aujourd'hui qu'elles ne représentent qu'une infime partie.

³⁰ La Tribune 13-02-08, A. Bouakba : *La délinquance juvénile : un phénomène difficile à maîtriser*

Ces actes sont toujours la résultante d'un ensemble de facteurs, affectant de manière propre chaque individu.

L'observation des mineurs délinquants conduit cependant à souligner l'importance de quatre facteurs particuliers : la famille, la vie sociale, l'adolescence ou la jeunesse et son statut social.

b) La structure familiale

Il est banal de dire que les parents ont une tâche éducative importante, qui consiste à faire assimiler par l'enfant les principes d'autorité et lui faire incorporer la loi. Ces principes éducatifs sont censés lui apprendre à canaliser ses forces vers des valeurs sociales et morales et aussi à se contrôler. L'adolescent déviant correspond souvent à une faiblesse voire à une défaillance éducative et est souvent issu de familles dissociées, que cette dissociation soit effective ou non. Cet adolescent est placé dans des situations où il se trouve à certains moments dans un état de tension et de déséquilibre, souffrant dans ses besoins de sécurité et d'amour. Ces comportements déviants et cette difficulté qu'éprouve l'adolescent à « grandir » peut provenir également d'une éducation trop conformiste et trop rigide, qui va l'empêcher de s'exprimer.

C'est notamment le cas de beaucoup d'adolescentes délinquantes qui « craquent » après une longue tension due à un carcan éducatif et familial oppressant. D'où d'ailleurs l'expression fort usitée chez ces adolescentes : « *la pression enfante le déflagrement* ». Une métaphore qui signifie que ces adolescentes font éclater les cadres trop étroits et trop exigus d'un modèle

éducatif qui n'est plus adapté aux nouvelles réalités et qui ne répond plus aux aspirations d'épanouissement de ces jeunes adolescentes. D'autres facteurs peuvent intervenir dans le sens d'une aggravation de cette situation.

A ce propos une enquête menée entre 1980 et 1985, souligne l'importance des incidences des perturbations familiales sur le devenir du jeune.

« Seulement le quart de la population des mineurs de justice est issue d'une famille normale. Quant au reste, il se caractérise par une dissociation qui est due, soit au décès du père (10%), soit et dans les mêmes proportions au décès de la mère, soit au décès des deux (3%), soit au divorce (29%) »³¹

Pour ce qui est des années entre 2005 et 2008, cette hypothèse, selon laquelle le nombre le plus important est celui des jeunes issus de familles disloquées ne semble pas se confirmer, bien au contraire. Pour le centre de rééducation de filles (CSR Oran), il y eut 126 entrantes durant l'année 2007. Pour 76 d'entre elles, le père et la mère vivent sous le même toit. En ce qui concerne le centre de garçons, sur 319 jeunes présents pendant la même année, 233 viennent de familles normalement constituées (père et mère présents sous le même toit).

Il est vrai que nous manquons d'éléments pour pouvoir affirmer de façon péremptoire quoi que ce soit, mais une réflexion s'impose à nous d'ores et déjà : les tendances signalées dans le

³¹ Soulimane B : « Etude des milieux de socialisation des mineurs de justice et leur influence dans l'émergence des conduites marginales et délinquantes ». Thèse de Magister. Oran 1997. P 90.

cadre de l'enquête citée plus haut, ont l'air de s'inverser³². En effet, la population concernée par la délinquance ou/et par les pratiques déviantes ne se recrute plus de façon majoritaire dans les familles à problèmes ou plus globalement dans les catégories sociales dites défavorisées. Ici, interviennent des éléments nouveaux qui sont en rapport, comme nous l'avons déjà signalé, avec les troubles afférents à la quête identitaire et de façon plus générale au mal-être social. Beaucoup d'adolescentes parmi celles qui ont eu affaire aux commissariats, pour actes délictueux, sont originaires de familles dites équilibrées et qui sont les premières étonnées d'apprendre que leur fille est capable de commettre de tels actes. Mais très vite l'étonnement cède le pas à la consternation et très vite à la colère, quand ces familles apprennent que leur fille fréquente des milieux que rien n'avait préparé à fréquenter. Même si ces familles répètent toutes : « *pourtant, elle ne manque de rien !* », elles comprennent aussi qu'il faut aller chercher au-delà du confort matériel, ce qui les met souvent face à leur propre détresse et dans certains cas les amène à porter un autre regard sur leur rôle et leur responsabilité en tant qu'éducateurs préparant leurs enfants à accéder à une vie sociale de façon satisfaisante.

c) La vie sociale

Parmi les facteurs sociaux, l'échec scolaire est particulièrement important. La plupart des adolescents en difficultés sortent prématurément des circuits scolaires et n'ont aucun diplôme.

³² Voir tableau en annexe : situation familiale des mineurs.

L'indiscipline scolaire (refus d'obéir aux enseignants, propension à troubler la classe, école buissonnière...) est aussi un facteur significatif d'inadaptation. C'est à tous ces niveaux que le rôle de soutien des parents est primordial, car il existe un lien certain entre l'attachement aux parents, l'accumulation des difficultés familiales et l'engagement scolaire. C'est là que le système scolaire rend les choses encore plus complexes. Il répond à certaines difficultés par des punitions voire par des exclusions...

Bien entendu, les incidences d'une mauvaise scolarité seront nombreuses ensuite sur le marché du travail : les délinquants n'ont souvent qu'un emploi précaire non qualifié, qui n'offre aucune perspective et qui, de ce fait, entraîne une instabilité professionnelle et une absence de projet à moyen et long terme. Là aussi intervient un discriminant social. Si l'adolescent peut être confiné dans des « petits boulots » temporaires, l'adolescente quant à elle peut rapidement basculer dans des réseaux de prostitution. A ce niveau l'enlèvement est quasi irréversible.

Les difficultés d'insertion scolaire, professionnelle et sociale se conjuguent. Ils ont aussi des retentissements sur le choix des camarades : plus un enfant fréquente des personnes au comportement déviant, plus il y a de risques qu'il se marginalise. Ce n'est pas là une cause initiale de la déviance, mais à ce moment-là, l'incitation joue et le passage à l'acte est facilité.

L'adolescence constitue, comme nous l'avons vu plus haut, une période de fragilité biologique et psychologique, au cours de laquelle commettre un délit peut, par exemple, prendre la

signification d'une marque d'opposition, mais aussi représenter un moyen d'attirer l'attention sur soi, ou d'obliger des parents plus ou moins désunis à se retrouver.

Les théories de Tarde³³ sur les conflits de culture ou de Durkheim sur le contrôle social, ne permettent pas d'expliquer suffisamment, dans la plupart des cas, les infractions commises par les jeunes : on ne peut pas ériger les infractions en déviances morales uniquement. Les jeunes les plus fragiles psychologiquement et les moins autonomes cherchent à affirmer ou à satisfaire des besoins instinctuels. Comme dans la plupart des situations de la vie, chaque individu a sa capacité propre de résistance et il en use à sa façon.

« Pour résoudre le problème de la violence et de la délinquance, la répression et l'enfermement sont inefficaces. Le délinquant est un être inconnu de lui-même. Dans le regard des personnes de son entourage, il ne trouve pas son reflet : c'est un regard vide, indifférent, qu'il rencontre. Pour se sentir exister, il provoque le corps social qui, finalement, le regarde, mais qui le fige dans un rôle négatif ». Norbert Sillamy.

La négativité de ce regard est bien évidemment plus prononcée lorsqu'il s'agit d'une fille, à laquelle on pardonne moins facilement de sortir de l'ornière de la morale sociale, que d'un garçon. Ce qui peut être considéré comme des erreurs de jeunesse pour le garçon, prend un tout autre sens pour la fille. Notamment dans des sociétés

³³ Tarde G, *Écrits de psychologie sociale*. Textes choisis et présentés par A.M. Rocheblave-Spenlé et J. Milet. Edouard Privat, Éditeur, Toulouse 1973, 202 pp. Collection: Rhadamanthe G

comme la nôtre ou certaines traditions ont force de lois. Des lois non écrites, mais qui régissent et qui régulent les attitudes et les comportements qui doivent être en conformité avec l'image d'une fille ou d'une femme, telle qu'elle existe dans l'imaginaire collectif.

Très souvent, l'adolescente enfreint ces règles, presque à son insu, ou les outrepassent de bonne foi, c'est-à-dire sans intention délibérée. Il arrive même que l'adolescente ne prend connaissance de l'interdit qu'au moment où elle l'accomplit. Et c'est pour cela que la question de la prise en charge avant le passage à l'acte, une prise en charge en amont comme en aval est décisive.

3- Adolescents en difficultés et prise en charge

Quelle est pour les professionnels, la conduite à tenir face à ce type de population en situation de déséquilibres tant sur le plan somatique, que psychologique et social ? Il y a tout d'abord les difficultés liées à la prise en charge sur le plan de la réflexion scientifique.

En effet, l'absence de prise en charge méthodologique et théorique de cette catégorie et les traitements qui y sont afférents, non seulement lui confèrent des contours flous mais incite à la calquer sur les résultats des travaux menés dans des contextes socioculturels éloignés de la réalité algérienne. Parmi les questions qui restent pendantes dans le recours à la catégorie d'adolescence en Algérie, celles relatives à son statut épistémologique dans les

sciences sociales et notamment en psychosociologie et bien entendu à la pertinence sociale de son usage.

A quoi correspond-elle dans les espaces sociaux qu'elle investit ? Y a-t-il une « adolescence spécifique » par sexe ? Comment est-elle modulée et remodelée par les bouleversements que connaît la société algérienne ? Et comment est-elle prise en charge ? Chacune de ces questions mérite à elle seule toute une étude et des enquêtes soutenues.

a) Etude de cas : Centre spécialisé de rééducation (filles Oran)

Pour mieux illustrer nos propos, nous nous sommes penchés sur les chiffres du CSR filles d'Oran pour les années 2002 à 2006 concernant la répartition des mineurs suivant la nature des délits.

Nature des délits de placement	Nombre de mineures placées				
	2002	2003	2004	2005	2006
Délinquantes primaires	30	18	15	19	12
Délinquantes récidivistes	14	06	03	05	32
Danger moral	19	41	50	96	77
Total	63	65	68	120	121

La première lecture de ces tableaux nous donne un certain nombre d'informations fort intéressantes à soulever :

- 1- Le nombre d'adolescentes placées est sans cesse en progression passant de 63 en 2002 à 121 en 2006, ce qui correspond à peu près au double en quatre ans.
- 2- Au cours de toutes ces années, ce n'est pas tant le nombre des délinquantes (c'est-à-dire les sujets ayant commis un délit et à avoir été jugés), ni même en ajoutant le nombre des récidivistes, qui est important mais bien les adolescentes considérées comme étant en danger moral et donc en grande difficulté.

Il est donc important et urgent de se pencher sur cette notion fourre-tout de « danger moral ». La situation de danger, regroupe en fait tous les enfants et adolescents maltraités (victimes de violences tant physiques que mentales, les abus sexuels et les négligences importantes ayant un impact direct sur leur développement physique et psychologique) d'une part et d'autre part les enfants et adolescents confrontés à des risques mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur éducation ainsi que leur moralité sans que ces enfants ne soient pour autant maltraités.

Le premier constat que nous pouvons faire et sur lequel, il faudra bien un jour s'interroger est que ce que l'appareil judiciaire et tout le dispositif de prise en charge social, considère comme sujets en danger moral, constitue « le gros de la troupe » des personnes placées dans des institutions de prise en charge et

avec un traitement qui ne diffère absolument pas du traitement en direction des personnes ayant commis des actes de délinquance.

Le second constat réside dans le sens à donner à cette augmentation des sujets en « danger moral », signe d'un mal être profond de l'adolescent mais révélateur également de l'incapacité des adultes (éducateurs, parents et législateurs) à comprendre et à cerner cette nouvelle catégorie sociale en Algérie que sont les adolescents.

b) Déviance et psychopathologie

Quelle est l'expression la plus courante du trouble psychopathologique chez les adolescents algériens ? Cette psychopathologie exprimant essentiellement la gravité du conflit : échec de l'individu dans son effort à s'assumer et également **et surtout échec des institutions à percevoir et à reconnaître les dimensions du conflit en référence aux nouvelles normes sociales et aux besoins qui en découlent.**

A l'éducateur et au thérapeute se pose la question de la démarche adéquate ou de la conduite à tenir et de sa référence théorique. Soigner la souffrance psychique du jeune, implique le groupe familial donc souvent une thérapie de groupe. Mais la question qui se pose est de savoir si ce groupe est en mesure d'assumer les remodelages nécessaires et les éventuelles remises en

questions de l'ordre établi, voire les ruptures, pouvant découler de la prise en charge ?

Parmi les troubles spécifiques des adolescents, certains sont plus typiquement masculins, d'autres plutôt féminins. Ainsi, les conduites qui impliquent une prise de risque, appelées aussi les conduites de « l'agir », sont plus fréquentes parmi les garçons, alors que les troubles qui s'expriment à travers le corps sont plus fréquentes chez les filles.

Deux exemples peuvent illustrer notre propos : l'exemple de l'anorexie mentale de la jeune fille et le jeune toxicomane.

Pour ce qui concerne l'anorexique, les études épidémiologiques et cliniques en Occident (notamment en France), confirment qu'il s'agit de pathologies qui se développeraient dans un contexte socioculturel où la norme d'un corps mince est très prégnante.

Que sait-on, en Algérie de la conduite alimentaire de nos adolescentes ? Quelle image ont-elles de leur corps ? Les psychothérapeutes, psychiatres, psychologues, doivent avoir les données nécessaires pour pouvoir cerner de manière optimale toute la dynamique de ce type de conflit. Sinon il y a risque grave de lire le réel, de décoder le symptôme, selon des schémas et des grilles d'observation inadéquats dans notre système culturel. D'ailleurs la confrontation fréquente de l'équipe médico-psychologique avec la réalité du recours à des pratiques de soins de nature magico-religieuse soulève des questions d'ordre éthique et de conduites à

tenir très épineuses. Il y aurait là sûrement matière à s'interroger. L'influence encore très grande des pratiques traditionnelles, incite à une grande prudence en ce qui concerne l'application indifférenciée de certaines démarches thérapeutiques.

Pour le toxicomane, le dispositif de soins actuel ne prévoit que très peu de centres de prise en charge, d'écoute et de soins. Et quand ils existent ces structures sont elles-mêmes à la recherche de la conduite à tenir face à cette population. Faut-il traiter le soma et ignorer ou mettre entre parenthèse la souffrance psychique, comme le font actuellement ces centres ?

La souffrance physique du toxicomane en état de manque n'est rien à côté de l'insupportable douleur psychique. L'occultation du fait psychique n'est-il pas le fait d'une conception « biologisante » de la souffrance psychique ? Il est fréquent de voir un adolescent appeler à l'aide sur le mode d'un « symptôme médical », qu'il s'agisse de ce que l'on appelle communément une « crise de nerf », d'une syncope, d'une prise de drogue ou même d'une tentative de suicide, alors qu'il se sent justement dans une situation d'impasse vis-à-vis de son milieu habituel : scolaire, amical et surtout familial.

L'adolescent, vit une période de mouvance, qui risque à tout moment de se figer et de s'installer dans une pathologie définitive. Lorsque des perturbations importantes surviennent il est nécessaire, dans des délais assez rapides, de mettre en place un cadre thérapeutique cohérent, c'est-à-dire de faire preuve d'un certain

activisme thérapeutique. La majorité des chercheurs s'occupant d'adolescents en difficultés est en accord sur ce point.

Il s'agit en fait de pouvoir répondre à deux questions fondamentales :

1- Quel est le seuil à partir duquel on doit considérer que les risques de déviance pathologique sont grands et que cela compromet gravement un retour à un état d'équilibre psychique ?

2- Quel cadre thérapeutique particulier convient-il de proposer, en fonction de la psychopathologie présente ?

En réalité ces deux questions sont liées et renvoient toutes les deux aux positions théoriques adoptées. Ainsi la compréhension théorique de l'adolescence, va induire les attitudes thérapeutiques pratiques. En effet, on perçoit aisément que ces attitudes varient selon que le modèle de compréhension est de type psychanalytique, de type psychosociologique ou autres... Le travail du clinicien, surtout lorsqu'il intervient à la période d'évaluation, consiste, nous semble-t-il, à dégager l'axe ou le modèle de compréhension, qui lui paraît le plus pertinent pour rendre compte des difficultés psychopathologiques observées, puis de choisir une stratégie thérapeutique qui tienne compte de ce modèle.

Les thérapeutiques actuelles doivent s'appuyer sur un savoir médical, mais également, sur une écoute de la subjectivité du sujet, facilitant ainsi sa verbalisation, jusqu'ici « muselée » par le symptôme.

Le recours à des recherches pluridisciplinaires est nécessaire pour une prise en charge aussi bien thérapeutique que sociale, car en réalité elles sont toutes les deux complémentaires. En effet dans le cas de la prise en charge institutionnelle sous forme de rééducation, les dimensions thérapeutique et sociale sont indissociables. Car la question de la rééducation ne saurait se réduire à une mise en parenthèse sociale des adolescents, sous forme de gardiennage dans un centre « spécialisé » jusqu'à leur majorité.

c) La notion de rééducation

La rééducation qui considère que la réadaptation sociale est son objectif principal, peut-elle permettre des échanges indispensables au développement de la personnalité de l'individu, en établissant une relation éducative ayant valeur de traitement ?

En ne considérant pas l'individu d'abord pour lui-même, elle risque d'échouer dans sa tentative de prise en charge du phénomène de l'inadaptation sociale. L'insistance que l'on met à attirer l'attention du jeune en difficulté, sur la gravité de ses actes et leur incidence sur la vie sociale, reste vaine. Comme est vaine la menace sous forme d'injonctions religieuses et morales.

Ce jeune en difficulté est centré sur le manque dont il souffre et considère comme inopportune toute intervention qui ne tiendrait pas compte de cette demande.

« Il s'agit de passer d'une criminologie un peu essoufflée, fondée sur la notion de « passage à l'acte » à une autre, plus compréhensive, basée sur la communication... »

Ces centres spécialisés de rééducation ont quand même le mérite d'exister, d'être extérieurs à l'environnement habituel du jeune, souvent fortement anxiogène et traumatisant, mais encore s'agit-il de proposer un véritable milieu de substitution, une institution qui assumerait au moins trois fonctions essentielles :

1- Structurante, par son organisation stable, l'institution devrait permettre au jeune de percevoir des repères et de lui permettre d'agir et de s'exprimer à l'intérieur de certaines limites.

2- Protectrice, car l'adolescent doit pouvoir y trouver un espace qui le libérerait de ses conflits ou tout au moins de prendre vis-à-vis d'eux de la distance.

3- Médiatrice, afin que l'adolescent puisse exprimer ses besoins particuliers au sein d'un milieu tolérant, rompre ainsi avec le cycle infernal : frustration - agression - répression et enfin, pouvoir reprendre contact avec le monde des adultes.

Ces fonctions ne peuvent se concrétiser et agir comme éléments structurant et rééducatifs que si les moyens matériels et humains sont disponibles.

d) Du rôle du psychologue en institution

Les psychologues pourraient jouer un rôle important, en particulier en contribuant à redonner un contenu à la loi... Ils en rappelleraient la signification, lui redonneraient du sens.

Comprendre le délinquant, refuser de le juger et de le condamner en le rejetant, ne signifie aucunement que nous approuvions ses actes. Laissons aux tribunaux le soin de sévir. Contentons-nous de la compréhension des actes et analysons leurs différentes causes.

« L'histoire de l'Homme, est l'histoire de sa répression », nous dit Freud dans « Malaise dans la civilisation ». Il explique la nécessité de cette répression en se basant sur le fait que la société humaine, incapable de subvenir aux besoins de ses membres, détourne alors l'énergie sexuelle vers autre chose.

« Il n'y a pas une seule culture au monde où il soit permis de tout faire. Et l'on sait depuis longtemps que l'Homme ne commence pas avec la liberté, mais avec la limite et la ligne de l'infranchissable... »

La vocation du psychologue est entre autres, de contribuer à accroître la communication entre le sujet et la collectivité. Notamment, en s'interrogeant sur le sens des différences, en relation avec les exigences sociales. C'est dans cette perspective qu'il s'agit d'explorer un ensemble de domaines et de notions, qui ont continué à faire partie d'une sorte de clandestinité, aussi bien

théorique que psychosociologique. Pour le psychologue en exercice dans ces centres de rééducation pour jeunes en difficultés, un certain nombre de problèmes se posent.

** Problèmes liés à la formation même du psychologue*

L'université produit et continuera à produire des psychologues, mais point de **savoir psychologique**. Souvent d'un point de vue théorique, devant un phénomène complexe, on escamote ou on occulte les éléments gênants, pour n'en retenir que ce qui peut confirmer l'hypothèse de base. Cette fragilité des soubassements théoriques, l'inexactitude de certaines notions, l'incohérence dans les connaissances théoriques, l'approche du terrain au moyen de méthodes non adaptées, font que le psychologue rencontre beaucoup de difficultés dans sa pratique quotidienne.

** Problèmes d'ordre matériel*

Nombre de psychologues travaillent dans des conditions d'improvisation : pas de bureau personnel permettant l'intimité, pas de moyens matériels pour la gestion des dossiers... Se pose également à lui l'épineux problème des tests d'évaluation. Il y a peu d'études portant sur une analyse du contenu culturel pour une adaptation des tests existants. Au delà du souci académique de la revalidation et du réétalonnage des tests, il faut surtout poser la question de leur pertinence sociale.

Le rôle du psychologue, à l'intérieur de ces structures, dépend uniquement des relations que celui-ci a su établir, de ses motivations et de sa personnalité propre. Souvent l'équipe dans laquelle il évolue, ne comprend pas sa démarche, qui se doit d'être différente. Il touche à des problèmes volontairement scotomisés ou minimisés, peut remettre en cause des structures, et des habitudes prises, bref, la routine quotidienne... d'où souvent des réactions d'indifférence, sinon d'opposition, voire de franche hostilité.

Il aurait également un rôle important à jouer dans la prévention à l'extérieur, mais y compris à l'intérieur de ces structures :

- contribuer par exemple, à améliorer la qualité de vie en modifiant les conditions qui règnent dans ces institutions sociales, de façon à diminuer le nombre de traumatismes psychologiques et sociaux. Faire participer les jeunes à l'élaboration de leur propre emploi du temps, par exemple, au lieu de leur imposer un règlement intérieur répressif, mais surtout imposé. Leur permettre un espace d'intimité, où ils pourront se retrouver seuls avec eux-mêmes quand ils le désirent...
- dépister les sous-groupes vulnérables, avant que les tensions auxquelles ils sont soumis, n'entraînent des traumatismes plus profonds. Toute la population des jeunes en « danger moral », devrait être dépistée et suivie en milieu ouvert et en collaboration avec le milieu familial et scolaire, avant son arrivée au centre de rééducation. Il s'agit également de savoir

gérer les conflits à l'intérieur des institutions. Que ce soit entre les jeunes, ou entre jeunes et éducateurs. Faire en sorte que les sanctions et punitions aient valeur de traitement. Il est inadmissible par exemple, de punir un jeune en le privant de voir sa famille venue lui rendre visite !

- éviter les récidives et surtout la séparation définitive d'avec la famille. Surtout que nombre de familles, sachant leur enfant en sécurité à l'intérieur du centre, ne font aucun effort de remise en cause de leur méthodes éducatives. Le lien si tenu avec leur enfant, finit par se rompre.

CONCLUSION GENERALE

Dans des secteurs fondamentaux de la vie sociale : famille, institutions éducatives et de formation, milieu du travail, etc., la psychologie comme science du comportement, prend une place de plus en plus importante dans la tentative de prise en charge de phénomènes conflictuels.

De la petite enfance, en passant par l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte, face au mal-être des individus et des groupes, les psychologues vont essayer d'apporter leur éclairage dans une perspective pluridisciplinaire. C'est ce que nous avons tenté dans cette étude. La question des rapports entre l'adolescence et la déviance, voire la délinquance dite juvénile, pose clairement les

orientations générales qui fondent les soubassements de notre approche.

En effet, convaincus par les fondements de celle-ci, nous tentons par cette étude, d'atteindre l'objectif suivant : permettre l'émergence de l'expression libre, individuelle et authentique de paroles d'adolescents en difficultés plus ou moins grandes, placés ou non, dans des centres par décision de justice. Nous avons tenté de soulever, l'épineux problème de la différenciation sexuelle des traitements adoptés pour l'un ou l'autre des deux sexes. Nous avons pu voir comment, pour les adolescentes la notion de rééducation est chargée moralement. En effet, la notion centrale de « *Danger moral* » largement usitée, est plus connotée pour les filles que pour les garçons. Par conséquent, leur rééducation se trouve fondée principalement sur un processus de *re-moralisation* qui occupe une place centrale pour leur réinsertion dans la société. Car, comme nous l'avons souligné notamment dans la dernière partie de ce travail, le garçon délinquant doit quitter le centre, au terme de son séjour pour un éventuel emploi et donc pour un statut de citoyen à part entière. La fille quant à elle doit principalement renouer avec l'image et surtout avec le comportement de la femme en accord avec les valeurs ancestrales et l'ordre moral.

Nous nous sommes demandé si les filles ne seraient pas jugées pour une transgression de l'ordre moral. La jeune fugueuse du domicile familial, souvent devenu invivable et qui se retrouve entre les mains de personnes sans scrupules, est en fait condamnée pour avoir remis en cause une relation d'autorité, pour avoir osé violer des normes établies. Cette interrogation nous a renvoyé au statut

même de la femme algérienne. Confrontées à de nouvelles options, les jeunes filles algériennes supportent de moins en moins le poids des contraintes et n'admettent plus de les subir par simple conformité à la tradition et au code moral garantissant eux-mêmes la « cohérence » de l'ordre social par le respect de ses normes.

La distinction entre le normal et le pathologique, entre normalité et déviance n'est d'ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, pas définitivement tranchée. En particulier si l'on considère que la normalité en Algérie se caractérise par une certaine fragilité voire une certaine friabilité, qui est due à la transformation globale de la société et à la désarticulation de nombre de structures sociales stabilisantes.

La jeune fille algérienne se trouve de ce fait engluée dans des rapports de conflictualité globale ayant pour environnement une atmosphère d'affrontements perpétuels. Le symptôme pathologique, le passage à l'acte, dans ces conditions, ne fait, en réalité, qu'objectiver ou rendre explicite un processus déjà amorcé. Un processus d'engagement progressif en relation avec son vécu familial et personnel et dans lequel peut aisément se lire son expérience et donc son statut social. C'est pour cela que les actes de déviance pour lesquels sont jugées pénalement, socialement et moralement ces adolescentes sont des actes de contestation d'une situation s'exprimant dans un état de non-structuration, aussi bien des comportements que des discours.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages

AJURIAGUERRA J de : « Manuel de psychiatrie de l'enfant ». Ed. Masson. 1977.

ANDRY R G : « Rôles paternel et maternel et délinquance ». In La carence de soins maternels. Cahiers de Santé Publique N°14. OMS. Genève 1962

BASTIDE R : « La sexualité chez les primitifs ». In La sexualité humaine. 1979

BELLANGER L. : « La confiance en soi ». Col. Formation permanente - N° 100 - E.S.F. - Paris – 1999

BENGHOZI P : Adolescence et sexualité : les liens, le maillage, L'Harmattan 1999

BETTELHEIM B : « La forteresse vide ». Ed. Gallimard. Paris 1969.

BOUCEBCI M : « Psychiatrie, société et développement ». SNED. Alger 1978.

BOUHDIBA A : « La sexualité en Islam ». PUF Paris 1979.

BOUCHET J. Chanton O, Kreel V., Maze C., Fric F., Richard G. : « Psychologie sociale (tome 1 : L'individu et le groupe ; tome 2 : Approches du sujet social et des relations interpersonnelles) » - Col. Lexifac - Psychologie - 1996 - Sous la direction de Gosling P.

BRACONNIER A, MARCELLI D : « Psychopathologie de l'adolescent ». 2^{ème} édition. Masson 1988.

CHILAND C : « L'entretien clinique ». PUF. Coll. Le psychologue. Paris 1983.

CHIVA M et DELUZ A : « A propos des adolescences normales : réflexions à l'usage des cliniciens » In Psychologie française N° 25.

DOLTO F : La cause des adolescents, Pocket Evolution 1989

DOLTO F, Dolto C, Percheminier C : « Paroles pour adolescents ou le complexe du homard ». Gallimard Jeunesse. 2003

DURKHEIM E : « Le suicide ». PUF. Paris 1969

EL KARDAOUI : « Le licite et l'illicite en Islam ». Damas 1980, El Mal El Islamy

ERIKSON E : « Adolescence et crise. La quête de l'identité ». Ed. Flammarion 1982.

FREUD A : « Le moi et les mécanismes de défense ». Ed. PUF. Paris 1975

FREUD S : « Essai de psychanalyse ». Payot, Paris 1980

FREUD S : « Malaise dans la civilisation ». Payot Paris 1977

FREUD S : « Trois essais sur la théorie de la sexualité ». Gallimard, coll. Idées. Paris 1962

GUASCH G P : « L'adolescent et son corps » Ed. Universitaires. Paris 1973

Jeammet (P), *L'adolescence*, Ed. Solar 2007

KAES R : « L'institution et les institutions ». Dunod, Coll. Inconscient et culture. Paris 1987

KESTEMBERG E : « Notule sur la crise d'adolescence. De la déception à la conquête ». In revue française de psychanalyse N°44. 1980

LACHERAF M : « L'Algérie : Nation et société ». Alger, SNED 1978

LAPLANCHE J et PONTALIS JB : « Vocabulaire et psychanalyse ». PUF. Paris 1976.

LAROUÏ A : « Islam et modernité ». Maspéro. Paris 1986.

LAUFER. M : « Psychopathologie de l'adolescent : quelques principes d'évaluation et de traitement ». In Adolescence 1983. p 13-28

LEBOVICI S, DIATKINE R, SOULE M : « Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ». PUF. Paris 1985

Lehalle (H), *Psychologie des adolescents* PUF 1990

LINTON R : « Le fondement culturel de la personnalité ». Ed. Plon 1959

MASELOW, A. : Devenir le meilleur de soi-même, Besoins fondamentaux, motivation et personnalité³. Éd. Eyrolles. Réédition Janvier 2008

MOYNOT J.L : « La force de travail féminine dans la production et la société ». In La condition féminine. Ouvrage collectif, sous la direction du CERM. Editions Sociales. Paris 1978

MUCCHIELLI R : « La personnalité de l'enfant, son édification de la naissance à l'adolescence ». Ed. Sociales Françaises. Paris 1964

ORTIGUES M. : « Oedipe africain ». Paris. Coll.10/18. 1973

SEBAA F.Z : « Femmes et Hommes au Maghreb et en immigration : la frontière des genres en question ». Coll. L'observatoire des sociétés. Ed. Publisud Paris 1999

SEBAA F.Z : « La délinquance juvénile féminine entre le social et le moral » Confluences-Algérie N°1 Novembre 1997

SEBAA F.Z : « Adolescence, santé mentale et société ». Actes du séminaire « Sciences Sociales et Santé » GRAS-INESSM décembre 1997

SKINNER B F : « Science et comportement humain ». Traduction française parue aux Éditions In Press. 1971

SOULIMANE B : « Etudes des milieux de socialisation des mineurs de justice et leur influence dans l'émergence des conduites marginales et délinquantes ». Thèse de magister, Université d'Oran 1997.

TARDE G : « Écrits de psychologie sociale ». Textes choisis et présentés par A.M. Rocheblave-Spenlé et J. Milet. Edouard Privat, Éditeur, Toulouse 1973, 202 pp. Collection : Rhadamanthe.G

TOUALBI R. : « Les attitudes et les représentations du mariage, chez la jeune fille algérienne ». Alger, ENAL 1984

WIDLÖCHER D : « Adolescence normale ou pathologique » In La revue du praticien N° 26. 1976.

Wacjman (C), Adolescence et troubles du comportement en institution, 2^{ème} Ed. Dunod 2007

ZERDOUMI N : « Enfants d'hier, l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien ». Maspéro, coll. Domaine Maghrébin. Paris 1970.

Revues

« Pratiques psychologiques : L'adolescence » INPED.

Alger 1998

« Un fléau social, la délinquance » de Benattia F. In Sciences Sociales, Panorama N° 2 1979.

Revue du CENEAP « la délinquance juvénile féminine »
3 Vol. 1986

Revue française de Psychanalyse N°44. 1980

CONFLUENCES-Algérie N°1 novembre 1997

Thèses

KHALED N : « Contribution à une psychosociologie du jeune délinquant algérien. Caractéristiques et représentation de soi ». Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris V. 1979.

SOULIMANE B : « Etudes des milieux de socialisation des mineurs de justice et leur influence dans l'émergence des conduites marginales et délinquantes ». Thèse de magister, Université d'Oran 1997.

Enquêtes et études

Enquête nationale de prévalence sur les violences à l'égard des femmes. N. Benghabrit-Remaoun, R. Abdelillah, FZ Sebaa, coordonnée par Pr. B. Moutassem-Mimouni. UNIFEM/MDCFCF/CRASC 2006

Perceptions, valeurs et attitudes des adolescents sur leur droit à la participation. K. Keddar, N. Benghabrit-Remaoun, coordonnée par FZ Sebaa. UNICEF/MDCFCE/CRASC 2009

Recherche bibliographique dans le domaine de l'adolescence en Algérie. MDCFCE/CREAD/UNICEF Alger Juin 2006

Le suicide à Oran. B. Moutassem-Mimouni, FZ Sebaa, K. Kebdani, M. Mimouni, B. Djaoui. CRASC 2004

Sites web

www.psynergie.com

www.psychologue.fr/psychologue-clinicien.php

fr.wikipedia.org/wiki/Psychologie_clinique

ANNEXES

1-Lois et ordonnances

2-Code pénal (détention des mineurs)

3-Situation de l'Algérie sur le plan législatif concernant
l'enfance et l'adolescence en difficulté

4-tableau : situation familiale des mineurs